

Université du Québec

Mémoire présenté à  
l'Université du Québec à Trois-Rivières  
comme exigence partielle  
de la maîtrise en psychologie

par

Pierre Rouillard

Evaluation de critères prédicteurs  
de l'adaptation sociale ultérieure au séjour  
d'un groupe d'ex-résidents du C.R.C. Radisson  
à partir des données disponibles au moment de l'admission

Août 1987

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

## SOMMAIRE

L'objectif principal de la présente recherche consiste à étudier les liens possibles entre les caractéristiques présentées à l'admission et l'adaptation sociale ultérieure d'une cohorte de 46 sujets ayant séjourné au centre résidentiel communautaire Radisson de Trois-Rivières d'octobre '81 à mai '82. Il s'agit en d'autres mots d'établir dans quelle mesure il est possible, à partir des données colligées au moment de l'admission (critères d'admission, données psychologiques et données de l'histoire sociale), de prédire la qualité de l'adaptation ultérieure au séjour, celle-ci étant mesurée par la variable *récidive* (ou *non-récidive*) de 29 à 36 mois après le séjour.

Les résultats que nous présentons dans cette étude démontrent que des variables provenant de l'évaluation en début de séjour s'associent d'une manière statistiquement significative ( $P < .05$ ) avec la qualité de l'adaptation sociale ultérieure. Ces variables indiquent les choses suivantes du résident nouvellement admis qui a de fortes chances de récidiver ultérieurement au séjour : il n'a pas une vision réaliste de la vie sociale (il est celui qui dit: "Je ne veux pas travailler pour le salaire minimum"); il n'est pas enclin à envisager une vie de travail; il n'a pas fait preuve de patience devant la décision d'acceptation

au centre; il n'est pas capable d'une relation de confiance avec les intervenants; la liberté n'est pas une chose qu'il valorise vraiment; il a commencé sa carrière délinquante plus tôt que la moyenne, par exemple, à l'adolescence ou même encore plus tôt; enfin, il avait déjà cumulé un nombre important de jours en C.R.C. avant le présent séjour.

La discussion des résultats permet de faire ressortir deux faits intéressants: premièrement, ce sont les critères utilisés par les animateurs pour la décision d'admission (variables appelées ci-dessous variables *expérientielles* parce qu'elles sont basées sur l'expérience des animateurs) qui s'avèrent les meilleurs prédicteurs de l'adaptation sociale des ex-résidents; deuxièmement, il semble plus difficile de prédire, à partir des données d'admission, l'adaptation sociale ultérieure au séjour à la Maison Radisson que l'adaptation au programme de cette dernière.

## TABLES DES MATIERES

	page
INTRODUCTION.....	3
CHAPITRE PREMIER: CONTEXTE THEORIQUE.....	8
Historique des maisons de transition.....	9
Objectifs poursuivis par les C.R.C. et les services offerts.....	12
Type et caractéristiques des résidents des maisons de transition.....	14
Présentation du C.R.C. Radisson.....	15
Evaluation des centres de transition.....	17
La recherche portant sur les critères prédictifs de l'adaptation au programme de la maison de transition....	22
La recherche sur la prédiction de l'adaptation sociale en criminologie.....	26
Problématique.....	33
Formulation des hypothèses.....	36
CHAPITRE DEUXIEME: LA METHODOLOGIE.....	38
Les sujets.....	39
Les instruments utilisés pour l'évaluation en début de séjour.....	40
Le répertoire des construits de rôle de Kelly.....	40
L'inventaire multiphasique de la personnalité (MMPI)...	43
Les critères cliniques expérientiels.....	44
Les données d'histoire sociale.....	46

Mesure d'évaluation de l'adaptation sociale après le séjour.....	46
<b>CHAPITRE TROISIEME:ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS...</b>	<b>49</b>
Statistiques descriptives concernant la variable récidive:	50
Mise en relation de la récidive avec les données disponibles dès les premiers jours après l'admission....	52
Les critères expérientiels et la récidive.....	53
Les dimensions du Kelly et la récidive.....	56
Les dimensions du M.M.P.I. et la récidive.....	57
Certains aspects de l'histoire sociale et la récidive..	61
Discussion d'ensemble.....	64
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>67</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>70</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>78</b>
<b>APPENDICES.....</b>	<b>79</b>
A- Grille des construits de rôle de G.A. Kelly.....	80
B- Description du contenu des échelles du M.M.P.I.....	81
C- Questionnaire des critères cliniques expérientiels.....	84
D- Résultats sur le degré de concordance des intervenants aux critères expérientiels.....	89
E- Matrice des corrélations inter-variables concernant les critères expérientiels .....	90

## Introduction

L'origine des mesures sociales à consonnance punitive se perd dans la nuit des temps. Les meilleures indices que l'on possède laissent voir que toute société, si *primitive* qu'elle ait été, a fait appel, selon des degrés divers, à des sanctions à caractère pénal (Empey, 1978).

Ce qui frappe l'observateur de l'époque contemporaine, c'est le côté extrêmement radical des sanctions pénales utilisées par nos ancêtres ou dans les sociétés soit-disant moins avancées, la peine de mort ou la mutilation, par exemple, étant utilisées dans le cas de délits (v.g. le vol d'un cheval) qui entraînent aujourd'hui des peines infiniment plus légères (amende, probation, courte peine de prison, etc...) (Empey, 1978).

L'utilisation de la peine de prison comme sanction d'un délit remonte à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Cette mesure fut considérée comme un net progrès sur les châtiments corporels encore massivement utilisés à cette époque. Mais à son tour, ce recours à l'incarcération devait faire l'objet d'une remise en question vers la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les intervenants d'alors pouvaient témoigner du caractère criminogène d'un séjour en milieu carcéral. Dès lors, la politique de l'intervention s'orienta davantage vers l'utilisation de mesures alternatives à l'incarcération auprès des délinquants adultes (probation, libération conditionnelle avant la fin de la peine de prison, etc...).

C'est dans ce contexte tout à fait particulier qu'est apparue, à New-York, à la fin du siècle dernier, la première maison de transition nord-américaine pour ex-détenus. A compter de ce moment, plusieurs ressources du même type ont été mises sur pied dans différents Etats américains et, ultérieurement, au Canada. Au cours des années soixante et soixante-dix, des chercheurs ont tenté d'établir l'efficacité réelle de ce type de ressources. Les résultats de leurs études (Seiter et al., 1977; Donnelly et Forschner, 1984) ont démontré que la maison de transition était à tout le moins aussi utile que les autres types d'intervention, un constat qui fut reçu avec une certaine déception, probablement à cause des attentes placées de manière irréaliste sur ce mode d'intervention. A partir du milieu des années soixante-dix, la préoccupation des chercheurs s'est orientée vers la mise au point de critères d'adaptation au programme de la maison de transition, dans le but de mieux cerner la clientèle susceptible de profiter le plus possible de ce type de mesure ou de mettre en évidence les caractéristiques capables d'établir dans quelle mesure un détenu était mentalement prêt à profiter de ce type de ressource.

La présente étude s'inscrit dans un tel courant de préoccupations. Venant à la suite d'opérations de recherche visant à repérer, parmi les données disponibles au moment de l'admission au Centre résidentiel communautaire (C.R.C.) Radisson, des critères prédicteurs d'adaptation au programme, elle a pour objectif

d'établir dans quelle mesure on peut cerner parmi les mêmes données d'admission des *critères prédicteurs de l'adaptation sociale ultérieure au séjour*, celle-ci étant mesurée en tenant compte de l'incidence de récidive au cours d'un intervalle qui peut varier de trente à trente-six mois après le passage à la Maison Radisson.

Sous l'angle de sa pertinence, cette étude se justifie au plan de la recherche comme à celui de la clinique. Il s'agit en effet de voir dans quelle mesure les critères capables de prédire l'adaptation au programme sont également des prédicteurs de l'adaptation sociale ultérieure au séjour. Des trois types de données mis à l'épreuve dans la recherche de prédicteurs d'adaptation au programme de Radisson (tests psychologiques, données d'histoire sociale et critères dits *expérientiels* (i.e. basés sur l'expérience des animateurs), ce sont ces derniers qui se retrouvaient les plus nombreux parmi les prédicteurs les plus performants. La *supériorité* de ces critères se maintient-elle quand il s'agit non plus d'adaptation au programme mais d'adaptation sociale tout court?

La réponse à cette question revêt également une signification clinique. Nos résultats sont en effet susceptibles de démontrer dans quelle mesure l'adaptation au programme n'était pas simplement *conformisation tactique* mais bien plutôt adaptation sociale véritable. Un autre avantage clinique peut

éventuellement découler de nos résultats: la mise au point de critères d'adaptation sociale (et du même coup, d'inadaptation sociale) permet d'accorder une attention plus grande pendant ou après le séjour à ces sujets qui sont les plus menacés de récurrence.

Cet ouvrage se compose de trois chapitres. Le premier de ceux-ci présente l'historique de la maison de transition ainsi qu'une description de ses objectifs; y sera également proposée une recension des travaux de recherche sur les questions pertinentes à la présente démarche. Le deuxième chapitre décrit la méthodologie mise en application dans cette recherche. Au troisième chapitre, les résultats obtenus sont présentés et discutés.

CHAPITRE PREMIER  
LE CONTEXTE THEORIQUE

Ce premier chapitre donne un aperçu rapide du mouvement transitionnel depuis ses origines jusqu'à aujourd'hui. Cet aperçu sera suivi d'une présentation de la maison Radisson et d'un inventaire des principaux résultats de recherche concernant ce type de ressources. Nous verrons comment la recherche s'est finalement orientée vers l'évaluation de critères d'adaptation sociale. La présentation de ces données servira à mieux cerner la problématique et permettra de formuler les hypothèses qui seront ultérieurement mises à l'épreuve.

#### Historique des maisons de transition

L'origine de la maison de transition se situe à la fin du XVIIIème siècle. En fait, la première ressource de ce type apparut en 1788 sous la tutelle de la société philanthropique de Londres et c'est pour des sujets que nous qualifierions aujourd'hui de *jeunes délinquants* et de *jeunes adultes délinquants* qu'elle fut d'abord conçue (James, 1968; Keller et Alper, 1970; Carney, 1974). On rapporte qu'à cette époque, 90% des délits criminels commis en Angleterre étaient attribuables à des jeunes âgés de moins de vingt et un ans. Cette première maison servait donc de refuge et semblait être une mesure sociale se présentant comme une alternative au vagabondage et à la prison.

Cette notion anglaise de mesure alternative à l'incarcération sera exportée aux Etats-Unis au début du XIXème

siècle. Dès lors (en 1819), William Roscoe décrit le besoin d'instaurer des maisons de transition pour ex-détenus (Empey, 1974). L'année suivante, la Commission Pénitentiaire du Massachussetts recommande explicitement l'ouverture d'un centre transitionnel qui permettrait aux délinquants de mieux préparer leur retour en société suite à leur incarcération (McCartt et Mangogna, 1973; Laforce, 1975; Carlson et Seiter, 1977; Empey, 1974). Cette recommandation, qui était fort libérale pour l'époque, ne fit pas l'unanimité et les autorités gouvernementales n'y donnèrent pas suite.

A la fin du XIXème siècle, plus précisément en 1896, la première maison américaine de transition naît en plein coeur de New York; on la dénomme alors *HOPE HALL*. L'instigatrice, Maud Booth et ses collaborateurs, les *Volunteers of America*, y dispensèrent des services matériels s'apparentant aux services offerts par le centre résidentiel tel que nous le connaissons aujourd'hui. Welty (1961) dénombre sept autres grandes villes américaines où, peu de temps après, sont également apparues des maisons de transition pour ex-détenus. La grande crise économique de 1929 ainsi que la deuxième guerre mondiale vinrent affecter indubitablement le développement de ce type de ressource. On verra dès lors la majeure partie des quelques maisons en état d'opération fermer leurs portes.

L'histoire carcérale et ses ressources alternatives connaissent leur plein essor au milieu du XXème siècle. Les

maisons de transition sont alors pour la plupart prises en charge par des organismes religieux ou de charité et résultent de diverses constatations telles que l'inefficacité du système carcéral et de ses coûts élevés de fonctionnement, la gravité des répercussions familiales, sociales et psychologiques de l'emprisonnement sur l'ex-détenu, la surpopulation des prisons, une pénurie de gardiens de prison et l'absence de programmes de réinsertion sociale pour les libérés conditionnels (Seiter et al., 1977).

C'est d'ailleurs par l'intermédiaire d'une oeuvre de charité qu'en 1962 s'ouvre au Canada, plus précisément à Windsor Ontario, la première maison de transition pour ex-détenus (James, 1968). Puis, en 1967, c'est au tour du Québec de connaître l'expansion avec les Maisons St-Laurent et St-Bernard à Montréal ainsi que la Maison Painchaud à Québec (Dallaire et Pellerin, 1979). Notons qu'à cette époque et ce jusqu'à 1971, les divers paliers gouvernementaux ne distribuent aucun argent aux maisons de transition; leur sort tout à fait précaire est laissé à l'initiative du secteur privé ou dépend de dons monétaires provenant d'oeuvres et de fondations variées.

Bérard (1983) considère l'année 1971 comme une étape très importante pour le mouvement transitionnel canadien. En effet, c'est cette année-là que le Solliciteur Général du Canada devient partisan d'une politique visant à améliorer les condi-

tions de réinsertion sociale d'ex-détenus en garantissant la contribution financière nécessaire au fonctionnement et au développement de ce type de ressources. Entraîné dans le sillage du gouvernement fédéral, le Ministère de la Justice du Québec et son solliciteur signent en 1973 un contrat de service avec une première maison de transition. Puis, en 1975, les maisons de transition se regroupent sous l'appellation *Association des maisons et des centres résidentiels communautaires du Québec* (A.M.C.R.C.Q.). Cette association a pour but d'obtenir une plus grande représentativité des centres auprès des deux paliers gouvernementaux et d'assurer une meilleure coordination des activités cliniques et administratives reliées à ceux-ci. En 1983, on comptait vingt-deux maisons de transition au Québec, dès 1985 ce nombre passa à 33 membres, dont le centre résidentiel communautaire Radisson de Trois-Rivières.

#### Objectifs poursuivis par les C.R.C et les services offerts:

Si nous acceptons le *HOPE HALL* de Maud Booth comme le tout premier exemplaire, la ressource *maison de transition pour délinquants adultes* a plus de quatre-vingt-dix ans. Considérable est l'évolution qu'elle a connue au cours de ces années, tant au plan des objectifs qu'à celui de la nature des services offerts à la clientèle. Bossé (1987a) suggère de considérer cette évolution comme s'étant effectuée selon cinq étapes. Une première étape correspond au tout début de la ressource: son objectif à ce moment-là se résume à fournir simplement un lieu de résidence

aux individus qui sortent de prison, à être pour eux un gîte temporaire. Vient ensuite très rapidement une deuxième étape où, dans une perspective de continuité, la préoccupation est de répondre aux besoins alimentaires et vestimentaires (James, 1968). Au début des années '50, un troisième objectif se greffe aux précédents: il s'agit d'aider le résident à se trouver un emploi pour assurer sa réinsertion sociale et lui éviter un retour en prison. Cet objectif deviendra la véritable raison d'être du centre résidentiel communautaire et les objectifs précédemment décrits constitueront plutôt des services offerts. Nonobstant les étapes préalablement identifiées, l'évolution du contexte social réoriente ce type de ressource vers de nouvelles visées où finalement l'on cherche à améliorer la réalité psychologique du résident en lui faisant prendre conscience de ce qu'il est comme individu, en vue d'une meilleure adaptation en société (Pearce, 1970). Dans cette optique d'une amélioration de la qualité de la réinsertion sociale et par conséquent d'une réduction de la récidive criminelle, Vasoly et Fahey (1970), Sullivan et al (1974), Seiter et al (1977) signalent l'importance du centre résidentiel communautaire comme ressource transitionnelle et supportante car le moment crucial pour la réhabilitation d'un détenu est sa sortie du milieu carcéral.

Enfin, depuis seulement quelques années, on voit s'imbriquer une cinquième étape dont le nouvel objectif cherche à développer à l'intérieur même de la structure de la maison de transition des

activités à caractère économique telles que la fabrication de meubles, les services de déménagement, de conciergerie et d'entretien ménager, etc. Ces activités concourent entre autre au financement du centre et à la création d'emplois. Elles procurent aux résidents l'opportunité d'expérimenter les aspects contraignants mais aussi ceux gratifiants d'une vie de travail socialisée et permettent au centre d'exercer une sorte de pédagogie de l'effort et de l'entrepreneurship.

#### Type et caractéristiques des résidents des maisons de transition.

Il est probable que depuis l'expérience de Manhattan en 1896, la maison de transition a évolué considérablement également au plan du profil de sa clientèle. Il semble assez bien établi que les résidents aient été pendant longtemps des sujets présentant des risques élevés de récidive (Seiter, 1975; Ryan, 1978; Latessa et Allen, 1982), c'est-à-dire des sujets ayant un passé délinquant plus chargé, des relations familiales moins stables ainsi que des difficultés consécutives à l'usage de drogues.

C'est d'ailleurs suite à la constatation que les maisons de transition tendaient à accueillir les sujets à plus haut risque de récidive que des auteurs tels Seiter et al. (1977), Lindquist (1983) ont proposé que ces établissements apportent davantage d'attention à la sélection, celle-ci devant viser à repérer les

détenus pouvant vraiment bénéficier de leur programme de réinsertion sociale. Cette clientèle cible étant mieux définie et précisée, des programmes d'intervention spécifiques et élaborés avec rigueur pourraient être mis de l'avant. Cette proposition visait à diminuer les risques d'échec, beaucoup de maisons ayant été ou étant encore menacées de fermeture à cause de leur incapacité à assumer une clientèle plutôt lourde.

#### Présentation du C.R.C. Radisson.

La Maison Radisson a été mise sur pied grâce à l'initiative de quelques individus de la communauté trifluvienne qui se sont regroupés en vue de mettre sur pied un programme d'aide à la création d'emploi (P.A.C.L.E.) durant l'été 1975. Ce programme visait une aide aux adultes ayant eu des difficultés avec la justice en leur offrant un entraînement au travail dans le secteur de la fabrication de meubles d'inspiration québécoise. Pendant la réalisation de cette démarche et après contacts auprès de divers services connexes, les personnes impliquées dans le projet identifièrent d'autres besoins qui justifièrent la mise sur pied d'un centre résidentiel communautaire. Celui-ci fit finalement son apparition à l'automne 1977.

Ayant démontré leur raison d'être auprès des gouvernements, c'est au début de l'année 1978 que furent reconnus officiellement, d'une part, l'atelier de réinsertion par le travail (A.R.T.) et, d'autre part, le centre résidentiel communautaire

proprement dit. L'ensemble prit alors le nom de Maison Radisson Inc.. Les deux années ultérieures devaient permettre à cette ressource de se faire reconnaître comme centre de transition auprès des instances des secteurs judiciaire et pénal.

Au cours des années '80, la Maison Radisson a connu un développement constant, tant au niveau de sa programmation qu'à celui du nombre de ses résidents (celui-ci passant de 19 à 32 en 1987).

Ce centre résidentiel communautaire, oeuvrant comme organisme en milieu post-pénal, a comme but de soutenir la démarche de réinsertion sociale des détenus par le biais de différents services psycho-sociaux. Les objectifs poursuivis sont, premièrement, de favoriser l'acquisition de l'autonomie chez le résident ainsi que l'accroissement du sens des responsabilités, afin de réduire les possibilités de récidive et, en second lieu, d'insérer le centre le plus possible dans la vie communautaire de manière à favoriser l'amélioration constante de son programme.

La philosophie d'intervention du C.R.C. Radisson est de tenir compte de tous les éléments de l'écosystème. Donc, l'action des intervenants(es) du centre, envisagée dans une perspective dynamique et évolutive, ne se limite pas qu'au milieu d'intervention lui-même mais bien à tout l'environnement immédiat et éloigné avec lequel le résident entre en interaction. En procédant ainsi, le milieu d'intervention fait partie intégrante

d'un réseau d'éléments interactifs (famille, travail, environnement) qui, à l'intérieur d'un programme, doivent répondre aux différents besoins du résident.

L'ex-détenu reçoit donc au centre Radisson les services et le suivi nécessaire afin de consolider sa propre prise en charge et, par le fait même, de réaliser une intégration sociale progressive tout en améliorant sa capacité de saisir la réalité sociale. Les individus admis au programme de réinsertion sont soit des détenus fédéraux ou provinciaux ayant droit à une libération conditionnelle, soit des individus en période probatoire ou encore d'autres profitant d'une mesure alternative à l'incarcération.

#### Evaluation des centres de transition.

Depuis une trentaine d'années, on remarque chez les chercheurs et les administrateurs tout comme chez les responsables gouvernementaux, une préoccupation constante quant à l'efficacité et au rendement des programmes de traitement appliqués aux délinquants, adolescents ou adultes. Le taux sans cesse croissant de la criminalité, le surpeuplement des prisons, les crimes contre la personne qui menacent la sécurité du public, les problèmes de budget provenant des coûts d'exploitation de plus en plus élevés, les soucis de bonne gestion, bref, des raisons de tous ordres, humanitaires, économiques, scientifiques et autres,

ont été sans doute à l'origine de cette préoccupation largement répandue.

En Amérique du Nord, les premières recherches évaluatives sont apparues au cours des années cinquante lorsque le corps législatif de la Californie observa que, malgré des dépenses considérables, les résultats des programmes de réhabilitation étaient plutôt pauvres, à en juger par les taux élevés de récidive. Des directives furent alors données au Département correctionnel pour accélérer et systématiser les recherches évaluatives, ce qui eut pour effet de créer des divisions de recherche.

Comme bon nombre d'institutions à caractère pénal, la maison de transition a fait l'objet de recherches visant à établir son degré d'efficacité dans la réinsertion sociale de ses bénéficiaires. La première publication résultant de ces recherches fut celle de Reiss (1966). Cet auteur évalua le rendement des centres de pré-libération établis par le gouvernement américain. Ses résultats révélèrent un taux de récidive de 37.7% chez le groupe d'ex-détenus ayant séjourné dans ces centres, comparativement à un taux de 31.9% chez les sujets n'ayant pas bénéficié de ces services transitionnels (groupe contrôle). Cette première étude de rendement illustre l'orientation que prendra la recherche sur les maisons de transition, jusqu'au milieu des années '70, à tout le moins: celle-ci se fera en effet sous la thématique de la mesure de

l'efficacité des programmes de traitement des centres de transition.

Gilbert Geis (1967) fut le premier chercheur à évaluer la pertinence de programmes en fonction d'une clientèle spécifique. C'est ainsi qu'il procède à l'évaluation d'une maison de transition spécialisée pour toxicomanes. Il en conclut que le programme du East Los Angeles Halfway House est un échec concernant la diminution de l'usage des drogues et la manifestation de comportements criminels chez les résidents. L'hypothèse émise par Geis pour expliquer cet échec est qu'à l'intérieur des murs de la maison de transition il se développe un mode de vie, une culture régissant les interactions entre les bénéficiaires eux-mêmes et entre les bénéficiaires et les responsables de ces centres. Cette culture qui est comparable en plusieurs points à celle retrouvée chez les sujets détenus dans les institutions carcérales constitue un obstacle pratiquement insurmontable pour les individus qui, en d'autres conditions, pourraient être ouverts au changement.

Une autre étude portant sur le même type de clientèle mais cette fois-ci réalisée dans l'état du Texas en 1969 par Kaplan et Meyerowitz démontre que ce programme favorise une meilleure réinsertion sociale par un taux d'emploi plus élevé et une diminution du nombre d'arrestations ultérieures. Toutefois, ces auteurs hésitent à conclure que les bénéficiaires ont amélioré

leurs attitudes envers les règles sociales.

Dans le même ordre d'idées, le Département correctionnel de la Californie (California Corrections Department, 1971) émet la conclusion que le programme de la maison de transition n'a pas d'effet appréciable sur la performance adaptative post-transitionnelle du toxicomane bénéficiant de cette ressource alternative à l'incarcération.

De l'avis de Sullivan, Seigel et Clear (1974), qui commentent les précédents résultats, il serait primordial de se demander si la piètre performance de ce type d'expérience n'est pas davantage attribuable aux problèmes spécifiques et très complexes des toxicomanes, problèmes qui rendent difficile une évaluation du rendement du centre par l'évaluation de l'évolution des ex-résidents.

En 1970, Vasoli et Fahey mettent sur pied un programme qui cette fois-ci est destiné aux jeunes délinquants. Des résultats similaires aux précédentes recherches sont compilés et démontrent un taux de récidive pratiquement semblable tant chez les bénéficiaires de cette ressource que chez les jeunes remis directement en liberté. Cependant, les auteurs notent un succès remarquable des ex-résidents au plan du dossier de travail. Ce seront d'ailleurs ces résultats encourageants qui amèneront le Département correctionnel de l'Illinois à mettre sur pied en 1972 le programme *FACES (a halfway house program for youths*

*paroled from juveniles institutions in Illinois*), programme semblable à celui élaboré par Vasoli et Fahey (Illinois Corrections Department, 1972).

C'est également en 1970 que seront publiées les premières données canadiennes concernant le rendement des maisons de transition. Grygier et ses collaborateurs (Grygier et al., 1970) menèrent une enquête auprès de maisons ontariennes et américaines. Ils en concluent qu'il n'y a pas de différence significative quant au taux de non-récidive entre les ex-résidents de ces centres de transition et les détenus profitant d'une libération conditionnelle et que le principal mérite de ce type de ressources pourrait être de soulager la condition des prisonniers en leur donnant accès à un régime de vie plus humain. Ce point de vue est d'ailleurs partagé par un autre auteur canadien T.N. Libby (1968) qui soutient que la maison de transition pourrait bien être davantage un service social (Social Welfare) qu'un service de réadaptation.

En 1975, le programme thérapeutique du Ellsworth House fait les frais d'une évaluation par Lamb et Goertzel. Suite à cette étude qui, soulignons-le, fut menée sur une période de trois ans, le taux de récidive calculé 12 mois après la sortie de l'ex-résident était de 30%, comparativement à 32% pour celui du groupe contrôle. Les auteurs notent également un accroissement du taux d'emploi des résidents (85%) bénéficiant du programme par rapport

aux sujets du groupe contrôle (71%). De plus, il semble que ce programme aide le détenu à maintenir son estime de soi tout en facilitant son retour dans la communauté.

Pris globalement, les résultats des recherches visant à établir l'efficacité des programmes des maisons de transition laissent entrevoir que ces programmes sont vraisemblablement tout aussi efficaces que les autres types d'intervention. Mis à part le cas de clientèle spécifiques, il semble en effet que les ex-résidents de centre s'en tirent généralement légèrement mieux que les ex-détenus qui ne transitent pas par ce type de ressource, encore que la différence au plan de la performance des sujets ne soit pas très marquée.

#### La recherche portant sur les critères prédictifs de l'adaptation au programme de la maison de transition

Au cours de la dernière décennie, la recherche évaluative sur le fonctionnement et l'efficacité des maisons de transition a progressivement pris une nouvelle orientation: tout se passe comme si, au fil des années, il devenait plus impérieux d'améliorer autant que possible le rendement de ce type de ressource que d'en démontrer la supériorité sur les autres modes d'intervention. Conséquemment, un courant majeur de recherche s'est imposé au coeur de ces préoccupations nouvelles: le repérage de prédicteurs d'adaptation au programme de la maison de

transition (Laplante, 1984). Dès 1973, Goldfarb et Singer (voir Moczydlowski, 1980) soulevaient l'idée de discriminer les détenus qui pourraient bénéficier le mieux possible des programmes des maisons de transition. Dans le même courant de pensée, Sullivan, Seigel et Clear (1974) suggéraient de répertorier les facteurs pouvant permettre de prédire la qualité de l'adaptation au programme, ceci en vue d'améliorer la sélection des candidats et de rendre ainsi possible une amélioration du rendement des services offerts par ces maisons.

Les principaux contributeurs de ce courant de recherche ont été Seiter (Seiter, 1975; Seiter et al., 1977), Moran et ses collaborateurs (Moran et al., 1977), Beha (1977), McIvor et ses collaborateurs (McIvor et al., 1979), Beckman (1979), Moczydlowski, 1980) et Bossé, 1987b).

Il est facile de dégager des constantes dans les résultats de ces recherches. Parmi les caractéristiques les plus fréquemment ressorties comme aptes à prédire la qualité de l'adaptation au programme d'une maison de transition, il faut mentionner la *qualité du dossier de travail avant la dernière incarcération* (Seiter, 1975; Moran et al., 1977; Beha, 1977; McIvor et al., 1979; Moczydlowski, 1980; Bossé, 1987b), *l'absence d'usage abusif persistant d'alcool ou de drogue* (Seiter, 1975; Beha, 1977; Beckman, 1979; McIvor et al., 1979) et *le niveau de scolarité* (Seiter, 1975; Moran et al., 1979; Beckman, 1979; la capacité prédictive de cette caractéristique n'est cependant pas confirmée

par McIvor et ses collaborateurs (McIvor et al., 1979) ni par Bossé (1987b).

D'autres caractéristiques semblent aussi être dotées d'une capacité à prédire la qualité de l'adaptation au programme d'un centre de transition, bien qu'elles apparaissent moins régulièrement dans les résultats. Il en va ainsi par exemple de *certain aspects de l'agir délinquant*; des auteurs laissent entrevoir que représente un excellent candidat le sujet qui a commis un *nombre réduit* de délits (deux ou moins), même si ce ou ces délits sont d'une relative gravité, par exemple, crime contre la personne (Seiter, 1975; Beha, 1977; Moczydlowski, 1980; Bossé, 1987b). Pas très différent de ce dernier critère, on retrouve le *statut de la source de référence*: les sujets provenant d'une institution fédérale semblent faire preuve d'une plus grande qualité d'adaptation (Beha, 1977; Moczydlowski, 1980). Il faut également faire mention ici des indices qui font croire à l'absence d'une implication soutenue, voire profonde, dans un *style de vie criminel*: absence de tentative d'évasion préalable et qualité du dossier de comportement en prison (McIvor et al., 1979) ainsi que petit nombre d'arrestations ou d'incarcérations antérieures (Moczydlowski, 1980; Bossé, 1987b).

Il y a enfin une dernière série de variables qui apparaissent encore moins régulièrement que les précédentes, au chapitre de celles aptes à définir, dès l'admission, le sujet

capable de s'adapter au programme de la maison de transition. On y retrouve l'âge (selon Moczydlowski (1980), les sujets plus âgés feraient montre d'une adaptabilité supérieure), le statut civil (McIvor et al. (1979) ont produit des résultats qui démontrent l'importance des liens affectifs avec un conjoint pour la réussite du séjour) et la distance relative existant le centre et le lieu antérieur d'habitation (Beha, 1977), un facteur qui peut rendre difficile la fréquentation des amis délinquants et, du même coup, retarder ou même empêcher la récidive.

En plus de procéder à l'étude de la capacité prédictive des variables d'histoire sociale et criminologique en regard de l'adaptation au programme, Bossé (1987b) a également étudié sous ce même aspect les possibilités prédictives de deux autres types de variables: des variables psychométriques et des variables qu'il qualifie d'*expérientielles*<sup>1</sup> parce qu'elles résultent de l'expérience des animateurs de la maison étudiée (Radisson) dans leur évaluation de l'état de préparation des résidents pour entreprendre un séjour au C.R.C.. Les travaux de Bossé démontrent que ce sont ces derniers critères qui sont les plus nombreux à prédire la qualité de l'adaptation au programme. Ils démontrent également que quelques variables du M.M.P.I. (*Pd, Pt, Sc, Hy et M-F*) paraissent aussi dotées d'une certaine capacité prédictive.

---

<sup>1</sup> Mises à l'étude dans la présente recherche, ces variables seront présentées ultérieurement.

## Recherche sur la prédiction de l'adaptation sociale en criminologie

A notre connaissance, il n'y a pas d'auteurs qui se sont intéressés à la prédiction de l'adaptation sociale ultérieure au séjour en maison de transition à partir des caractéristiques présentées à la période de l'admission. C'est la raison pour laquelle il nous faut à compter de maintenant nous intéresser aux données plus générales de la prédiction de l'adaptation sociale en criminologie, la prédiction de l'adaptation sociale ultérieure au séjour en C.R.C. pouvant être considérée comme un secteur particulier de ce domaine.

L'inventaire des recherches concernant les critères prédicteurs de l'adaptation sociale ou de la récidive fait référence non seulement au domaine de la psychologie mais porte aussi sur des caractéristiques criminologiques, psycho-sociales ou sociologiques. L'intérêt des chercheurs au sujet de la sélection de candidat admissible à une libération conditionnelle remonte au début des années '20. Ainsi, Warner (1923) étudie les relations possibles entre l'information contenue au dossier de 680 sujets détenus à l'Institut correctionnel du Massachussets et leur adaptation sociale (récidive ou non-récidive). L'analyse des résultats de cette étude révèle que seulement quatre item sur la soixantaine disponibles au dossier de pré-libération sont valides quant à leur possibilité de prédire le succès ou l'échec d'un ex-détenu remis en liberté. Ces variables sont la nature du délit, le comportement du détenu en institution, le nombre

d'arrestations et la durée de l'incarcération. Toutefois, Warner lui-même émet des doutes quant à la validité réelle de ces prédicteurs en regard de la nature subjective des questions et des réponses associée à ces item. Conséquemment à la recherche de Warner, Hart (1923) découvre que le regroupement de certains item peut être efficace pour prédire la récidive.

Afin d'isoler certaines caractéristiques personnelles du détenu qui pourraient prédire sa réintégration réussie, Burgess (Bruce et al., 1928) collige les données disponibles au dossier de 3 000 ex-détenus en libération conditionnelle. Ces données cumulées concernent l'histoire sociale, le quotient intellectuel, l'appartenance socio-économique et certaines attitudes psychologiques, émotionnelles et sociales du sujet. D'emblée, les résultats apparaissent comme concluants puisque Burgess obtient un taux de récidive de 1.5% si les sujets sont fortement cotés: (16 à 21 points sur une table possédant vingt et un facteurs). A l'inverse, cet auteur note un taux de récidive de 76% pour des cotes plutôt faibles (de 2 à 4 points).

Même si ces résultats semblent probants, Glueck et Glueck (1930) tentent de corriger deux lacunes majeures de la table de prédiction précitée. En effet, Burgess alloue la même importance quant au pointage à chacun des vingt et un facteurs de la table. De plus, certains facteurs se recourent fortement puisqu'ils mesurent des aspects d'une même dimension fondamentale de la vie

du sujet. C'est ce qui conduit les Glueck et Glueck à éliminer les item non significatifs et à attribuer un poids à chaque facteur selon sa valeur prédictive. Ces chercheurs obtiennent ainsi une table comprenant les sept facteurs suivants: les activités habituelles, la fréquence et la gravité des délits commis, les arrestations antérieures, la nature du délit précédant son incarcération actuelle, l'expérience carcérale précédente, la responsabilité économique du sujet et ses anormalités mentales, s'il y a lieu.

Laune (1936) cherche lui aussi à améliorer les tables de prédiction existantes; il oriente ses recherches vers la mise au jour de prédicteurs qui discriminent significativement l'attitude du sujet à se réintégrer après sa libération. Parmi les 36 item retenus, on retrouve, entre autres, les habitudes de vie, le type de relation entretenue avec autrui, l'égoïsme, la stabilité émotionnelle, le vagabondage, etc...

La table de prédiction de Burgess refait surface avec l'étude de Monachesi (1945), qui en confirme la valeur prédictive mais seulement pour les sujets ayant obtenu des scores hors de la zone centrale de la courbe normale de distribution. Ultérieurement, Ohlin et Duncan (1949) mesureront l'efficacité de la même table de prédiction et découvriront que l'erreur commise par l'utilisation de cette table va au-delà de 25%.

Les facteurs prédictifs mis en évidence dans les premières recherches sur les critères prédicteurs d'adaptation sociale se sont rapidement avérés d'une utilité limitée à cause des contraintes inhérentes aux niveaux de l'administration et de la gestion de la justice criminelle. C'est ce qui a amené les chercheurs à orienter leurs recherches dans une perspective plus criminologique. Les travaux de Metzner (1963) et de Carney (1967) sont représentatifs de cette tendance à rechercher des facteurs de la personnalité et de l'histoire sociale ou délinquante du sujet présumément reliés à la récidive criminelle. Les meilleurs prédicteurs d'une intégration sociale réussie découverts par Metzner sont l'existence de délits antérieurs, la nature du présent délit et le nombre d'arrestations antérieures. Quant à l'étude de Carney, elle identifie les sept facteurs suivants comme ayant un pouvoir discriminatif: l'âge à la présente arrestation, les délits pour lesquels le sujet a été incarcéré antérieurement, l'âge de la première arrestation, sa conduite en institution carcérale, le type de délits commis et la consommation abusive de drogue ou d'alcool.

En ce qui concerne l'utilisation des tests psychologiques pour prédire la récidive le M.M.P.I. (Hathaway et Monachesi, 1953; Hathaway, Monachesi et Young, 1960; Briggs, Wirt et Johnson, 1961), le questionnaire Eysenck (Putnins, 1982), l'inventaire Jesness (Graham, 1981) et le guide d'ajustement social Bristol (Stott, 1960, 1964) ont été ou sont les plus fréquem-

ment employés (Farrington et Tarling, 1985). Sans contredit, le M.M.P.I. est celui qui a été le plus utilisé par les services correctionnels canadiens (Gendreau, 1973).

Les études de validité de ces tests ont tôt fait d'établir leur faible performance en regard de la prédiction de la récidive (Gendreau et al., 1979). Ces auteurs expliquent les résultats obtenus en tenant compte que ce sont seulement des études de validité en territoire américain qui ont été réalisées. Les mêmes auteurs notent, de plus, une nette évolution de l'expertise sociale, de la nomenclature criminologique et des concepts théoriques entre le moment où ces questionnaires psychologiques ont été construits et le moment où l'on a tenté de valider leurs capacités prédictives. De son côté, Labate (1977; voir Gendreau et al., 1979) émet le commentaire suivant:

"La capacité des tests psychologiques, utilisés couramment en criminologie, pour prédire le récidivisme est une question fort complexe. Une certaine sagesse conventionnelle nous porte à croire qu'ils sont de mauvais prédicteurs. D'un autre côté, il y a relativement peu d'études concernant ce sujet; la plupart de celles-ci se traduisent par la même faiblesse et n'ont pas inclus les comparaisons avec d'autres sortes de prédicteurs, v.g. les données d'histoire sociale, le comportement institutionnel."

Ce point de vue laisse entrevoir l'intérêt qu'il y aurait à poursuivre l'étude de la capacité prédictive des données psychologiques et, comme nous le ferons nous-même dans la présente étude, à confronter ce potentiel prédictif à celui

d'autres types de données, par exemple, des données d'histoire sociale et criminologique, qui sont souvent plus faciles à obtenir, à compiler et à analyser (Gendreau et Ross, 1979; Gendreau et al., 1980).

Cette recension des travaux de recherches concernant les critères qui peuvent être considérés comme prédicteurs d'adaptation sociale ou de récidive criminelle nous conduit tout naturellement aux études les plus récentes. En 1975, Sedlak démontre que le taux de récidive de l'ex-détenu est inversement proportionnel à ses chances de trouver du travail après son séjour au centre. Schmidt et Witte (1980) déterminent que les criminels les plus susceptibles de récidiver suite à leur réintégration en société sont jeunes, vivent seuls et sont sous-scolarisés. Quant à Knox (1981), il attribue l'échec de la réhabilitation d'un ex-détenu à l'impossibilité d'accéder aux responsabilités sociales combinée à la facilité de s'intégrer à des groupes déviants. En 1982, Greenwood, qui, selon Farrington et Tarling (1985), peut être considéré comme un des leaders actuels dans ce champ d'études, élabore une table de prédiction basée sur sept variables:

1. a séjourné en prison pour plus de la moitié de la période de deux ans précédant la présente arrestation;
2. a connu une condamnation antérieure pour le type de crime qui est à prédire (vol à main armée ou vol simple);

3. a subi une condamnation avant l'âge de seize ans;
4. a séjourné en centre d'accueil pour jeunes;
5. a fait usage d'héroïne ou de barbituriques dans les deux années précédant l'arrestation en cours;
6. a fait usage d'héroïne ou de barbituriques à l'adolescence;
7. a travaillé pour une période de moins d'une année pendant les deux années précédant l'arrestation actuelle.

Ces variables portent toutes sur l'histoire sociale récente ou moins récente du sujet. Greenwood accorde manifestement peu d'intérêt pour les variables d'ordre psychologique, donnant par le fait même du crédit à la position précitée de Labate.

Peut-on considérer que cette option fasse actuellement l'unanimité chez ceux qui s'intéressent à la prédiction de la récidive? Il serait probablement hasardeux de l'affirmer. La tendance la plus récente qui se manifeste fortement au Canada anglais notamment est de considérer les caractéristiques psychologiques associées à la psychopathie telles que décrites par Cleckley (1965, voir Hare, 1985): selon les données de ce courant dont Hare (1985; 1986a; 1986b) peut être considéré comme le principal contributeur (il a en effet opérationnalisé les caractéristiques de Cleckley et développé une grille rendant possible

l'évaluation systématique), les sujets délinquants risqueraient d'autant plus de récidiver qu'ils présenteraient des traits psychopathiques.

Il semblerait que ce qui a presque toujours existé depuis les premières études de prédiction en criminologie, *i.e.* utilisation des variables de différents types (sociales, criminologiques et psychologiques) va continuer de se maintenir pour un certain temps, aucun type ne pouvant encore prétendre à suffisamment d'efficacité prédictive pour pouvoir écarter les autres.

#### Problématique de la présente recherche

Dans les dernières décennies, les services offerts à la clientèle des délinquants adultes se sont multipliés. On a notamment assisté à l'apparition d'un grand nombre de maisons de transition. Le mouvement transitionnel a ainsi pris un fort élan et s'est solidement implanté tant aux Etats-Unis qu'au Canada. Assez rapidement, ce type de ressource a été soumis à l'évaluation. A cet effet, la plupart des recherches ont fait état d'un rendement (évalué par le taux de récidive des ex-résidents) qui était au mieux légèrement supérieur à celui des autres modalités d'intervention ou à l'absence d'intervention.

Malgré le fait que les résultats concernant l'efficacité de ce type de ressources n'aient pas nécessairement été à la

hauteur de ce qu'on attendait, il n'en demeure pas moins que la pertinence du centre de transition peut être considérée comme assez bien établie (Seiter et al, 1977; Latessa et Allen, 1982; Donnelly et Forschner, 1984).

Évidemment, il est fréquent qu'une ressource rencontre des difficultés de survie au cours des premières années suivant sa mise en opération; on n'a qu'à penser ici aux difficultés de financement avec tout ce qu'elles impliquent (v.g. le manque de formation des animateurs de ces centres, la carence en ressources matérielles, etc.). Les maisons de transition ne font pas exception sur ce plan.

Toutefois, l'hypothèse que préfèrent retenir les quelques auteurs qui se sont penchés sur la question pour expliquer le rendement un tant soit peu décevant des maisons de transition est celle d'une spécification déficiente de la clientèle-cible (Pettibone, 1973; Glasser, 1973; Sullivan et al, 1974; Moran et al, 1977; Moczydlowski, 1980; Latessa et Allen, 1982; Lindquist, 1983; Donnelly et Forschner, 1984). En somme, la très grande majorité des centres ont fonctionné jusqu'ici sans se soucier de la diversité psycho-sociologique des sujets qui leur sont confiés et sans se demander si leur type de programme était indiqué pour certains types de sujets et contre-indiqué pour d'autres. L'admission des candidats à une mesure transitionnelle s'établit le plus souvent sans autre discrimination que celle exercée par

les organismes de référence. Il se trouve par ailleurs que le contexte économique actuel avec ce qu'il entraîne au niveau des gouvernements exige la rationalisation et le fonctionnement maximal des ressources et particulièrement des ressources du type correctionnel.

C'est en nous prévalant de ces positions qu'a été entreprise cette recherche qui vise à vérifier la valeur fonctionnelle et prédictive de certaines variables de nature psychologique, sociologique ou criminologique qui sont considérées comme possiblement aptes à repérer les sujets prêts à s'insérer socialement. L'utilité de critères prédicteurs d'adaptation sociale établis à partir des données d'admission apparaît d'emblée: ils nous semblent être la pierre de base d'une sélection éclairée, d'une sélection qui cherche à tenir compte des exigences d'une adaptation mutuelle des caractéristiques d'un programme et de celles des résidents capables de bénéficier de celui-ci le mieux possible.

La présente opération de recherche revêt une autre signification. Nous avons mentionné ci-haut que des opérations de recherche précédemment conduites dans ce projet avaient permis de repérer, parmi les données mises à l'étude, des prédicteurs d'adaptation au programme du C.R.C. Radisson (Laplante, 1984; Lacroix, 1985; Bossé, 1987b). Cette démarche doit être complétée: il faut établir dans quelle mesure *prédire l'adaptation au*

programme, c'est également *prédire l'adaptation sociale au delà du séjour en maison de transition*. A ce sujet, Bossé (1987a) propose ce qui suit:

"S'il est logique de considérer ces résultats sous l'angle de la possibilité de prédire dès les premiers jours de résidence la qualité de l'adaptation au programme, il est également possible de les interpréter comme trahissant la capacité des résidents de se conformer sans plus aux exigences du centre. Il se pourrait en effet qu'à plus long terme, ceux qui apparaissent comme de "bons" résidents fassent preuve, après leur passage au centre, d'une adaptation sociale toute aussi insatisfaisante que les "mauvais" résidents, et que leur soit disant meilleure adaptation au centre n'ait manifesté chez eux rien de plus qu'une plus grande habileté à saisir rapidement les attentes du milieu pour perpétuer leur mode d'être délinquant. C'est pourquoi il importe de démontrer dans quelle mesure l'adaptation au programme est elle-même prédictive de cette adaptation sociale plus large"(p. 20).

Au delà de ces préoccupations de *sélection éclairée* et de *conformisme démasqué*, la présente démarche offre aussi un certain intérêt clinique: le repérage, aussi tôt que possible dans leur séjour, de sujets à *risque* de récidive peut éventuellement donner la possibilité aux animateurs de travailler de manière préventive. Il s'agit là d'un effet non négligeable des études de caractéristiques prédictives, qui, si elles servent à sélectionner le mieux possible, servent également à aider le plus tôt possible.

#### Formulation des hypothèses

La problématique de la présente recherche étant cadrée, il importe de procéder à la présentation des hypothèses qui y seront mises à l'épreuve. Ces hypothèses peuvent être formulées

de la manière suivante :

Première hypothèse: Dès l'admission au centre, il est possible de différencier, grâce aux données recueillies à partir de l'histoire sociale et délinquante, les ex-détenus qui vont présenter une adaptation sociale post-transitionnelle réussie de ceux qui vont présenter une adaptation sociale moins bien réussie.

Deuxième hypothèse: Dès l'admission au centre, il est possible de différencier, grâce aux données psychologiques recueillies à partir des tests M.M.P.I. et répertoire des construits de Kelly, les ex-détenus qui vont présenter une adaptation sociale post-transitionnelle réussie de ceux qui vont présenter une adaptation sociale moins bien réussie.

Troisième hypothèse: Dès l'admission au centre, il est possible de différencier, grâce aux critères cliniques expérientiels (données motivationnelles et relationnelles mises au point par les animateurs de la Maison Radisson), les ex-détenus qui vont présenter une adaptation sociale post-transitionnelle réussie de ceux qui vont présenter une adaptation moins bien réussie.

DEUXIEME CHAPITRE

LA METHODOLOGIE

Le deuxième chapitre décrit la méthodologie de cette recherche. L'échantillon des sujets, les variables mises à l'étude et les instruments de mesure utilisés y sont successivement présentés.

### Les sujets

L'échantillon comprend tous les ex-détenus admis et ayant séjourné au centre résidentiel communautaire Radisson de Trois-Rivières entre les mois d'octobre 1981 et mai 1982. Il regroupe 46 hommes âgés entre 20 et 40 ans dont la moyenne d'âge se situe à 27 ans (écart-type de 5.2). Ces sujets provenaient soit d'une prison provinciale (73.9%), soit d'un pénitencier fédéral (26.1%). La durée de leur séjour au centre Radisson fut en moyenne de 3.3 mois (écart-type de 1.9) et pour 54% des sujets le séjour fut considéré comme satisfaisant. Les autres (46%) furent retournés en milieu carcéral, avant la date prévue de leur sortie de Radisson à titre de mesure préventive ou encore parce qu'il s'avérait difficile pour eux de respecter l'horaire, le code et les procédures de la maison.

La scolarité des sujets se situe entre la sixième et la treizième année, avec une moyenne de 9.7 (écart-type de 1.5). Le nombre de condamnations varie entre une et trente fois, la moyenne s'établissant à 5.6 (écart-type de 5.5). Enfin la durée de l'incarcération totale des sujets varie entre un mois et six

ans et trois mois, tandis que la durée d'incarcération pour la peine actuelle se situe entre un et vingt-quatre mois. Dans l'ensemble, la nature des délits commis se présente comme suit: vol simple, vol qualifié, vol avec violence, vol à main armée, vol par infraction, voie de fait, recel, fraude, possession et trafic de drogue, incendie et négligence criminelle.

#### Les instruments utilisés pour l'évaluation en début de séjour

Les instruments de mesure utilisés pour l'évaluation en début de séjour permettent de recueillir trois types de données: des données de nature proprement psychologique provenant de tests (répertoire de Kelly et M.M.P.I.), des données de nature plus comportementale provenant de l'observation des animateurs du centre (critères cliniques expérimentiels) et, enfin, des données d'histoire sociale provenant du dossier du sujet.

#### Le répertoire des construits de rôle de G.A.Kelly

Cet instrument a été mis au point par G.A. Kelly (1955). Il s'agit d'une grille constituée de 16 figures-rôles comprenant notamment le soi, les membres de la famille d'origine, les intimes, les figures d'autorité, les personnes impressionnantes pour le sujet ainsi que les pairs socialisés ou antisociaux. Selon le nombre de ressemblances perçues entre lui et ces différentes figures, il est possible d'évaluer le degré d'identification du sujet avec chacune d'elles. L'instrument

contient également deux figures hypothétiques: l'idéal de soi et l'idéal criminel. Ces deux échelles nous renseignent sur son désir de changement et sur son degré d'assimilation à ce qu'il décrit comme les caractéristiques d'un parfait criminel.

La situation dans laquelle le test place le sujet peut être résumée de la manière suivante: treize triades constituées à partir d'un bassin de seize figures de son environnement actuel ou passé sont présentées au sujet; il lui est demandé de dire quelles sont les figures qui se ressemblent et sous quel angle elles se ressemblent, quelle est celle qui diffère et en quoi elle diffère; six de ces triades impliquent le sujet lui-même à titre de figure; dans le cas des sept autres triades, le sujet est prié de préciser à quel pôle il ressemble. Le test permet ainsi de cerner le sens ou l'orientation des identifications du sujet.

Cet instrument dont nous présentons la grille en appendice A a été mis à l'épreuve dans plusieurs recherches. On lui reconnaît un bon degré de validité (Hunt, 1951 ainsi que Fjeld et Landfield: voir Bannister et Mair, 1968). Des recherches impliquant cet instrument ont aussi été effectuées dans le domaine qui nous intéresse (Lederman 1961: voir Marcantonio, 1975; Fréchette, 1967) et celles-ci ont démontré que le délinquant n'a pas tendance à s'identifier aux figures parentales et aux figures d'autorité, à moins que les parents soient eux-mêmes délinquants. Les résultats indiquent également que les sujets délinquants

s'identifient davantage aux figures antisociales et que, chez eux, il y a une faible relation entre l'idéal de soi et les figures d'autorité. D'autres recherches ont également démontré que le criminel a du mal à percevoir des ressemblances entre lui et les autres (Fréchette, 1970) et que cet écart interpersonnel augmente avec la possibilité de récidive du sujet. Enfin, le test de Kelly possède une capacité de prédire des comportements délinquants selon que le sujet s'identifie davantage à des figures socialisées ou à des figures antisociales (Massé, 1976).

S'appuyant sur l'hypothèse selon laquelle le délinquant possède une capacité plus faible d'entrer en relation, le test de Kelly fournit également des renseignements sur les liens que le sujet entretient avec les différentes figures de son entourage (membres de sa famille, pairs délinquants ou socialisés, figures d'adultes, etc...). Il est donc possible de voir à l'aide de cette grille comment le sujet se définit et dans quel sens vont ses identifications.

Les identifications du sujet sont mesurées à partir des similarités perçues avec différentes figures-rôles. Afin d'atteindre l'utilité maximale du test pour cette recherche, une version modifiée de la forme originelle sera utilisée. Il s'agit de celle mise au point et validée par Fréchette (1967).

## L'inventaire multiphasique de la personnalité (M.M.P.I.)

Afin de recueillir des données plus approfondies sur la structure de la personnalité et à l'anormalité psychologique des sujets étudiés, il nous a semblé opportun d'utiliser le test psychologique le plus couramment utilisé dans les services correctionnels (Gendreau, 1973) et fréquemment mis à l'épreuve dans les études prédictives, comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent: il s'agit du M.M.P.I..

En outre, ce test a été utilisé dans plusieurs recherches traitant de différents aspects de la délinquance adulte, notamment en ce qui a trait à la réhabilitation sociale de l'ex-détenu (Lauber et Dahlstrom, 1953; Edwards, 1963; Pantou, 1973; Gearing, 1979), à la récidive (Dunham, 1954; Black, 1967; Haven, 1970; Johnston et Cooke, 1973; Holland et Holt, 1975); Gendreau et al., 1980), à la prédiction de la performance de réinsertion suite à la libération conditionnelle (Pantou, 1962; Gough et al., 1965; Haven, 1970), à l'élaboration d'une typologie des prisonniers (Pantou, 1962; Edinger, 1979) et aux effets psychologiques de l'incarcération (Adams et Fisher, 1976; Bauer et Clark, 1976).

Cet instrument psychométrique se compose de quatre échelles de validité - fidélité (V, L, F et K) et de neuf échelles cliniques (hypochondrie, dépression, hystérie, psychasténie,

schizophrénie, psychopathie, masculinité-féminité, paranoïa et hypomanie. Pour ne pas prolonger indûment cette présentation, nous n'allons pas décrire ici chacune de ces échelles; ultérieurement, lors de la présentation des résultats, nous ne décrirons que celles impliquées dans des résultats significatifs, s'il s'en trouve. On trouvera par ailleurs en appendice B une description succincte du contenu de chacune de ces échelles.

#### Les critères cliniques expérientiels

Ces critères d'évaluation comportementale ont été mis au point en collaboration avec les intervenants; ils représentent le plus possible la réalité et les habitudes cliniques du centre Radisson; c'est pourquoi ils ont été dénommés *expérientiels*. Ces critères ainsi que le questionnaire utilisé sont présentés à l'appendice C. Cette évaluation comportementale est fondée sur la pratique de la maison et l'expérience de ses intervenants auprès des ex-détenus. Cette série de critères porte sur deux facettes du comportement du résident, l'une, motivationnelle et l'autre, relationnelle. Les aspects motivationnels sont évalués par les treize critères suivants: *projet de sortie réaliste et structuré, respect du code de vie, initiative dans l'emploi du temps, désir d'intégration à la vie du centre, acceptation rapide du code de vie, motivation à changer son style de vie, distances vis-à-vis des valeurs concrètes, compréhension du passé délinquant, désir d'éviter la prison désormais, acceptation d'une vie*

*de travail, vision réaliste de la vie sociale, valorisation de la liberté et vision de sa venue à Radisson comme une chance. Les aspects relationnels sont étudiés par le biais des cinq critères suivants: réaction face à la frustration, relation de confiance avec les animateurs, cohérence en entrevue, bonne qualité de présence en entrevue et patience dans l'attente de la décision d'admission au centre.*

Dans la semaine qui suit son arrivée au centre Radisson, le nouveau résident est évalué par chacun des intervenants selon ces 18 critères (sur une échelle graduée allant de *très caractéristique* à *pas du tout caractéristique*). Le nombre d'intervenants répondants peut varier de trois à cinq, le nombre le plus réduit étant dû aux vacances ou à la maladie. Le degré de concordance entre les intervenants répondants varie de 68.7% à 80.7%, avec une moyenne de 74.3% (voir appendice D, tableau 6). Ce résultat indique que l'instrument possède une bonne validité (inter-juges) puisqu'à peu près trois fois sur quatre les sujets sont perçus, à ces critères, de la même façon par tous les répondants.

On trouvera à l'appendice E, tableau 7, les données concernant les corrélations des critères expérientiels entre eux. On constatera que les résultats sont pour l'ensemble assez bas, indiquant que chacun des critères mesurent vraiment quelque chose de spécifique.

## Les données d'histoire sociale

Bon nombre d'études criminologiques ont mis en relief l'utilité de certaines données de l'histoire sociale des sujets pour la prédiction de la délinquance ou de la récidive (Warner, 1923; Bruce, et al., 1928; Glueck & Glueck, 1930; Laune, 1936; Metzner, 1963; Carney, 1967; Sedlak, 1975; Adams et Fisher, 1976; Knox, 1978; Schmidt et Witte, 1980; Greenwood, 1982). L'utilité de certaines données provenant de l'histoire sociale a également été démontrée dans la recherche sur les caractéristiques des ex-détenus capables de s'adapter au programme d'une maison de transition (Seiter et al., 1975; Moran et al., 1977; Beckman, 1979; McIvor et al., 1979; Moczydlowski, 1980; Laplante, 1984; Lacroix, 1985; Bossé, 1987b).

Les données d'histoire sociale prises en considération ici ont été recueillies à partir du dossier d'admission de chaque sujet et elles impliquent les 15 variables suivantes: âge, scolarité, plus longue période d'emploi, âge à la première arrestation, nombre d'arrestations, nombre de mois d'incarcération, nombre de fois reconnu coupable, durée totale du temps passé en prison, durée de la peine en cours, durée totale du séjour dans un C.R.C., statut légal, fréquence des contacts avec la famille, dossier de travail, expérience antérieure dans un C.R.C., orientation du projet de sortie et nature des délits commis.

## Mesure d'évaluation de l'adaptation sociale après le séjour

Le projet initial de cette recherche incluait une évaluation en profondeur de l'adaptation sociale ultérieure au séjour des ex-résidents du C.R.C. Radisson. Cette évaluation devait notamment impliquer une entrevue d'une heure et demie environ avec chaque sujet, entrevue qui devait permettre de faire le tour de son vécu post-transitionnel. Or, il se trouve que des 46 sujets de l'échantillon, 18 n'ont pu être rejoints, 6 n'ayant pu être retrouvés et les 12 autres ayant refusé toute collaboration à la recherche. Ce taux élevé de *mortalité* (plus de 39%) nous a placé face à un dilemme : ou ne considérer que ceux effectivement rejoints, donc mener la recherche avec un échantillon considérablement réduit, quitte à offrir une évaluation qualitativement plus riche de leur vécu post-transitionnel, ou encore considérer tous les sujets de la cohorte et évaluer la qualité de leur adaptation sociale en utilisant un barème praticable pour tous les cas bien que qualitativement moins fourni, c'est-à-dire la récidive officielle. Nous avons opté pour cette dernière méthode, de manière à pouvoir profiter d'un plus grand nombre de sujets pour nos analyses.

Pour ce qui est de la récidive, nous la définissons selon les termes usuels: il s'agit de la commission d'actes qui ont entraîné une condamnation devant un tribunal, les simples infractions au code de la route étant exclues, qu'elles aient donné lieu à une procédure devant le tribunal ou non.

Pour établir l'incidence de récidive dans chaque cas de nos 46 sujets, nous avons eu recours au dossier tenu à jour aux services de la Gendarmerie royale du Canada. Ce dossier fournit toutes les indications pertinentes quant aux délits et crimes des commettants: date, nombre et nature du délit, incidence de condamnation, type de sentence et durée de la sentence d'incarcération, s'il y a lieu.

Nous référant aux dossiers fournis par la Gendarmerie royale, nous avons pu identifier ceux des sujets de notre cohorte qui avaient récidivé depuis leur sortie du C.R.C. Radisson. A cause du rythme des sorties du C.R.C. et du temps relativement court à l'intérieur duquel devait s'effectuer le relevé de délinquance officielle, le temps du follow-up varie de 29 à 36 mois selon que le sujet ait été dans les premiers ou dans les derniers à quitter la résidence.

Nous avons recours à ce critère de la délinquance officielle tout en étant conscient des limites qu'il comporte et des critiques qu'il s'est attirées ces récentes années. Nous l'utilisons ici d'une manière prudente, c'est-à-dire en respectant sa valeur relative: il ne sera jamais rien d'autre à nos yeux qu'un indicateur présumément fiable de l'adaptation sociale d'un sujet; en aucun temps, il ne sera considéré comme synonyme d'échec de la réinsertion.

TROISIEME CHAPITRE  
ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Maintenant qu'ont été précisés le contexte théorique et la problématique de la présente recherche et qu'ont été présentés les instruments utilisés ainsi que les variables mises à l'étude, il importe de procéder à la présentation et à l'analyse des résultats obtenus. C'est ce à quoi nous nous emploierons dans le présent chapitre. Après avoir décrit statistiquement comment les sujets se distribuent à la variable *récidive* (section 1), nous procéderons à la mise en relation de cette variable avec les données disponibles dans les premiers jours suivant l'admission au centre. Dans la troisième section constitutive de ce chapitre, nous procéderons à une discussion sur l'ensemble des résultats.

#### Statistiques descriptives concernant la variable *récidive*

Les statistiques descriptives présentées au tableau 1 nous font voir qu'au 1er décembre 1984, soit de 29 à 36 mois depuis leur sortie du centre Radisson, 41% des ex-résidents n'avaient pas récidivé officiellement tandis que 59% (N = 27) l'avaient fait. Globalement ces derniers furent reconnus coupables, en moyenne, de deux délits (écart-type 1.1). La nature du délit était reliée dans 21% des cas à la possession et à la vente de la drogue, 19% à des vols simples, 13.5% à des vols par infraction, 10% au port d'une arme prohibée et 8% à des introductions par infraction. Finalement la sentence moyenne était de 13,92 mois par sujet (écart-type de 28.05).

TABLEAU 1

## ADAPTATION AU PROGRAMME ET RELEVÉ JUDICIAIRE (n = 46)

---

Adaptation au programme		Relevé judiciaire au 1er décembre 1984			
		récidive		non-récidive	
satisfaisante	(25) (54%)	12	(26%)	13	(28%)
		(48%)*		(52%)*	
insatisfaisante	(21) (46%)	15	(33%)	6	(13%)
		(71%)*		(29%)*	
total	n=46 (100%)	27	(59%)	19	(41%)

---

\* Pourcentage de la récidive ou de la non-récidive en fonction du nombre d'ex-résidents ayant réussi ou échoué leur adaptation au programme.

Bien que nous soyons pas en mesure de nous livrer à des analyses statistiques rigoureuses, nous pouvons tout de même comparer ces données avec celles caractérisant notre groupe de sujets au moment de leur admission à Radisson. La moyenne de leurs condamnations s'établissait alors à 5.6 (écart-type de 5.5) et bon nombre d'entre eux s'étaient impliqués dans des crimes dits *contre la personne* (vol avec violence, voies de fait, négligence criminelle, etc...). Ces données laissent croire à une atténuation sensible de l'agir délinquant tant au plan de la fréquence qu'à celui de la nature des délits et crimes.

Il est intéressant de noter que les sujets qui ont réussi leur adaptation au programme de Radisson (c'est-à-dire ayant complété leur séjour au centre sans récidiver) se répartissent à peu près également en récidivistes et non-récidivistes (48% contre 52%). Par ailleurs, seulement 29% (i.e. 6/21) de ceux qui n'avaient pas vraiment réussi leur adaptation au programme du C.R.C. n'avaient pas récidivé au moment du relevé judiciaire, 71% des sujets du même groupe (soit 15/21) faisant montre, par l'incidence de récidive, de certaines difficultés d'adaptation sociale ultérieurement à leur passage au centre.

Mise en relation de la récidive avec les données disponibles  
dans les premiers jours après l'admission

L'issue de la réinsertion sociale (récidive versus non-récidive) pouvait-elle être prédite à partir des données que nous possédions dans les premiers jours suivant l'admission de nos sujets au C.R.C.? Autrement dit, existait-il dans ce bassin de données des caractéristiques prédictrices de l'adaptation sociale des ex-résidents de 29 à 36 mois après le séjour? Pour répondre à cette question, nous allons passer en revue les données concernant chacun des types de données colligées au moment de l'admission. Notre présentation des résultats va se réaliser en tenant compte des trois hypothèses mises à l'épreuve dans cette recherche, hypothèses portant sur la capacité de trois types de données à prédire la qualité de l'adaptation sociale ultérieure au séjour. Ces types de données, est-il besoin de le rappeler, correspondent

aux critères cliniques expérientiels, aux dimensions du Kelly, à celles du M.M.P.I. et, enfin, à certains aspects de l'histoire sociale.

### Les critères cliniques expérientiels et la récidive

Les travaux effectués antérieurement dans la présente recherche (Laplante, 1984; Lacroix, 1985) ont démontré que les critères cliniques provenant de l'expérience des animateurs du centre étaient les données les plus utiles pour prédire l'adaptation d'un ex-détenu au programme du C.R.C. Radisson, la plupart de ces critères s'associant à la qualité de l'adaptation de manière statistiquement significative ( $p < .02$ ). Ces mêmes critères sont-ils également capables de prédire l'adaptation sociale ultérieure au séjour, en autant que nous acceptions la récidive comme baromètre de cette adaptation? Les résultats qui apparaissent au tableau 2 démontrent que seulement trois de ces critères s'associent avec la variable *récidive* selon un même barème: ce sont les caractéristiques *[a une] vision réaliste de la vie sociale, valorisation de la liberté [la liberté est une chose qu'il valorise énormément]* et *[a fait preuve de] patience devant la décision d'acceptation [au centre]*. Cependant, trois autres caractéristiques atteignent un niveau d'associativité à peine plus faible avec la même variable *récidive*: il s'agit des données *[il] envisage une vie de travail, [il est capable d'une] relation de confiance avec les intervenants* (présentant toutes deux un  $p < .03$ ) et de la donnée *[il est] motivé à changer son style de vie*

Tableau 2

## CRITERES CLINIQUES EXPERIENTIELS DU DEBUT DE SEJOUR ET RECIDIVE

Critères cli- niques	Groupes	Moyenne de rangs	Cotes Z (Mann-Whitney)	P <
Projet de sor- tie réaliste et structuré	N <sub>1</sub> :27 N <sub>2</sub> :19	22.63 24.74	.53	.29
Respect du code de vie	N <sub>1</sub> :27 N <sub>2</sub> :19	21.91 25.76	-1.28	.16
Initiative dans l'emploi du temps.	N <sub>1</sub> :27 N <sub>2</sub> :19	23.56 23.42	- .03	.49
Transparence dans les dé- marches	N <sub>1</sub> :27 N <sub>2</sub> :19	23.31 23.76	- .11	.46
Désir d'in- tégration au centre	N <sub>1</sub> :27 N <sub>2</sub> :19	23.31 23.76	-0.11	.46
Acceptation rapide du code de vie	N <sub>1</sub> :27 N <sub>2</sub> :19	23.44 23.58	-0.34	.49
Motivé à changer son style de vie	N <sub>1</sub> :27 N <sub>2</sub> :19	20.80 27.34	-1.65	.05
Distance vis-à-vis les valeurs con- crètes	N <sub>1</sub> :27 N <sub>2</sub> :19	21.06 26.97	-1.48	.07
Compréhension du passé délinquant	N <sub>1</sub> :27 N <sub>2</sub> :19	22.17 25.39	-0.80	.22

\* N<sub>1</sub> = récidivistes et N<sub>2</sub> = non-récidivistes

TABLEAU 2 (suite)

---



---

Désir d'éviter la prison désormais	N1:27 N2:19	22.02 25.61	-0.93	.18
Envisage une vie de travail	N1:27 N2:19	19.85 28.68	-2.24	.03
Vision réaliste de la vie sociale	N1:27 N2:19	20.09 28.34	-2.07	.02
Valorisation de la liberté	N1:27 N2:19	19.80 28.76	-2.32	.02
Réaction face à la frustration	N1:27 N2:19	21.67 26.11	-1.12	.14
Relation de confiance avec les intervenants	N1:27 N2:19	20.28 28.08	-1.96	.03
Cohérence en entrevue	N1:27 N2:19	20.98 27.08	-1.60	.06
Bonne qualité de présence en entrevue	N1:27 N2:19	22.35 25.13	-0.72	.24
Considère sa venue à Radisson comme une chance	N1:27 N2:19	24.76 21.71	0.77	.22
Patience devant la décision d'acceptation	N1:27 N2:19	19.44 29.26	-2.61	.01

---

( $p < .05$ ). Deux autres critères peuvent être considérés comme présentant une forte tendance à s'associer avec la variable récidive: *l'il a fait preuve de la cohérence en entrevue* ( $p < .06$ ) et *l'il est capable de prendre de la distance vis-à-vis les valeurs concrètes* ( $p < .07$ ). Chacun de ces critères s'associaient ou tendaient fortement à s'associer à l'une ou l'autre variable utilisée pour apprécier la qualité de l'adaptation au programme du C.R.C. (Laplante, 1984; Lacroix, 1985).

Il faut tout de même constater que le nombre de critères expérientiels utilisables pour prédire l'adaptation sociale ultérieure au programme (absence de récidive) est moins élevé que celui des critères prédicteurs de l'adaptation au programme; selon la modalité d'évaluation de l'adaptation au programme (évaluation du comportement pendant le séjour ou bilan global de fin de séjour), ils sont en fait de deux à trois fois moins nombreux si l'on s'en tient au seuil de  $p < .05$ .

#### Les dimensions du répertoire de Kelly et la récidive

Le répertoire de construits de G.A. Kelly permet de cerner le sens des identifications d'un sujet; il permet en outre d'évaluer dans quelle mesure un sujet se définit comme *semblable* aux ou *différent* des personnes qu'il connaît. Bien que non significatifs au plan statistique, les résultats de Lacroix (1985) avaient laissé entrevoir un certain nombre de tendances assez cohérentes: les sujets réussissant à s'adapter au programme faisaient montre

dès leur admission d'une moindre propension à s'identifier à des figures antisociales et d'une plus grande ouverture au changement. Qu'en est-il si nous mettons ces données d'entrée en relation avec celles de la récidive? Les résultats qui apparaissent au tableau 3 démontrent deux tendances qu'il est d'ailleurs bien difficile d'interpréter: les sujets qui récidivent avaient tendance au moment de l'admission à Radisson à se décrire comme semblables à leur *soeur* et à un *prêtre* connu ( $p < .03$ ). Dans une moindre mesure ( $p < .06$ ), ils se décrivaient comme semblables à leurs *pairs* plus que ne le faisaient leurs équivalents non récidivistes.

Pris dans leur ensemble, les résultats au Kelly ne permettent pas vraiment de dégager des traits fortement tracés utilisables à long terme pour prédire la qualité de l'adaptation sociale ultérieure au séjour.

#### Les dimensions du M.M.P.I. et la récidive

La revue de la littérature de recherche nous a permis de constater que l'utilité du M.M.P.I. est assez limitée pour la prédiction de la récidive. Pourtant, quelques dimensions de ce test s'étaient avérées utiles pour discriminer dès le moment de l'admission les résidents qui allaient s'adapter convenablement au programme de Radisson de ceux qui n'allaient pas le faire (Bossé, 1987b). C'était notamment le cas des échelles *Pd*, *Pt*, *Sc*, *Hy* et *M-F*.

Tableau 3

## LES DIMENSIONS DU REPERTOIRE DE KELLY ET LA RECIDIVE

dimension	groupe	rang moyen	score-z (Mann-Whitney)	p<
Mère	N1*	21.78	.81	.21
	N2*	18.76		
Père	N1	22.13	1.03	.15
	N2	18.29		
Frère	N1	20.52	.01	.49
	N2	20.47		
Soeur	N1	23.59	1.96	.03
	N2	16.32		
Ami	N1	22.54	1.30	.10
	N2	17.74		
Amie	N1	21.61	.71	.25
	N2	19.00		
Pair délinquant	N1	20.93	.27	.40
	N2	19.91		
Pair socialisé	N1	21.65	.74	.23
	N2	18.94		
Prêtre	N1	23.70	2.03	.03
	N2	16.18		
Figure de prestige	N1	19.83	-.04	.33
	N2	21.41		
Adulte en autorité	N1	20.02	-.30	.38
	N2	21.15		
Policier	N1	18.93	-.99	.16
	N2	22.62		

\* N1 = récidivistes et N2 = non-récidivistes.

Tableau 3 (suite)

Deuxième pair dél.	N1*	21.91	.90	.37
	N2*	18.59		
Adulte rigide	N1	18.46	-1.29	.10
	N2	23.26		
Adulte compréhensif	N1	22.41	1.22	.12
	N2	17.91		
Figures familiales	N1	21.74	.76	.22
	N2	18.82		
Figures de pairs	N1	22.98	1.56	.06
	N2	17.15		
Figures antisociales	N1	20.74	.16	.44
	N2	20.18		
Figures d'adultes	N1	20.22	-.18	.43
	N2	20.88		
Idéal de soi	N1	22.43	1.24	.11
	N2	17.88		
Idéal criminel	N1	21.41	.58	.28
	N2	19.26		
Total	N1	21.78	.81	.21
	N2	18.76		

---

N1 = récidivistes et N2 = non-récidivistes.

---

Les résultats de notre propre étude rejoignent ceux de la majorité des auteurs qui se sont intéressés aux possibilités prédictives du M.M.P.I. quant à la récidive. Un coup d'oeil sur les données apparaissant au Tableau 4 à la page suivante permet en effet de constater qu'aucune dimension ne s'associe de manière significative au plan statistique avec la performance post-séjour

Tableau 4

DIMENSIONS DU M.M.P.I. ET RECIDIVE

Dimension	Groupe	Rang moyen	Cote Z (Mann-Whitney)	P<
?	N1*	20.91	.27	.40
	N2*	19.94		
L	N1	18.20	-1.46	.08
	N2	23.63		
F	N1	21.26	.48	.34
	N2	19.47		
K	N1	19.17	-.83	.20
	N2	22.29		
Hypocondrie	N1	21.54	.65	.26
	N2	19.09		
Dépression	N1	21.59	.69	.25
	N2	19.03		
Hystérie	N1	19.37	-.72	.24
	N2	22.03		
Psychopathie	N1	19.07	-.90	.19
	N2	22.44		
Masculinité- féminité	N1	22.28	1.12	.13
	N2	18.09		
Paranoïa	N1	20.76	.16	.44
	N2	20.15		
Psychasthénie	N1	21.00	.31	.38
	N2	19.82		
Schizophrénie	N1	19.98	-.32	.38
	N2	21.21		
Hypomanie	N1	19.96	-.34	.37
	N2	21.24		
Introversion- extraversion	N1	22.09	1.00	.16
	N2	18.35		

N1 = récidivistes et N2 = non-récidivistes.

des sujets. Tout au plus pouvons-nous dire que les sujets non récidivistes avaient tendance ( $p < .08$ ), davantage que les récidivistes, à faire montre, au moment de la passation de l'épreuve, d'un taux plus élevé d'honnêteté dans leurs réponses (dimension L).

### Certains aspects de l'histoire sociale et la récidive

Une dernière série de données a été colligée au moment de l'admission; elle concerne divers aspects de l'histoire sociale des sujets. Il est utile de rappeler ici que les résultats de différentes études établissent que les données de ce type sont pertinentes pour prédire tant l'adaptation sociale (non-récidive) que l'adaptation au programme de la maison de transition. Selon Laplante (1984) et Lacroix (1985), plusieurs de ces aspects pouvaient servir à discriminer, dès le moment de l'admission, les ex-détenus capables de s'adapter au programme de la Maison Radisson des autres qui n'allaient pas réussir à s'adapter et ce, selon un niveau de signification statistique relativement élevé. Il en était ainsi du *temps d'emploi avant l'incarcération*, de *l'âge à la première arrestation*, de *l'expérience antérieure en C.R.C.*, de *la gravité des délits commis antérieurement*, du *nombre d'arrestations* et de *la fréquence des contacts avec la famille*. Qu'en est-il de la capacité de ces caractéristiques à prédire la qualité de l'adaptation ultérieure au séjour? Nous pouvons constater, en considérant les résultats présentés aux tableaux 5a et 5b reproduits ci-après, qu'il se produit un phénomène analogue à celui

Tableau 5a

## ASPECTS DE L'HISTOIRE PERSONNELLE ET RECIDIVE

Aspects	Groupe	Rang moyen	Cote Z (Mann-Whitney)	P<
Age (admission)	N1*	22.67	-.50	.32
	N2*	24.68		
Scolarité	N1	25.09	.97	.16
	N2	21.24		
Plus longue période d'emploi	N1	22.43	-.65	.26
	N2	25.03		
Age à la première arrestation	N1	20.52	-1.81	.04
	N2	27.74		
Nbre d'arrestations	N1	26.06	1.54	.06
	N2	19.87		
Nbre de fois reconnu coupable	N1	25.22	1.04	.15
	N2	21.05		
Durée totale du temps de prison	N1	23.48	-.01	.50
	N2	23.53		
Durée de la peine en cours	N1	24.44	.58	.29
	N2	22.16		
Durée du temps de séjour en C.R.C.	N1	26.20	1.95	.03
	N2	19.66		
Fréquence des contacts avec famille	N1	21.17	-1.50	.07
	N2	26.82		

N1 = récidivistes et N2 = non-rédivistes.

Tableau 5b  
CERTAINS ASPECTS DE L'HISTOIRE SOCIALE ET RECIDIVE

Variables	Catégories	Chi-carré	P<
Statut légal	Fédéral vs prov.	.506	.48
Dossier de travail	Oui vs non	.137	.72
Expérience antérieure en C.R.C.	Oui vs non	1.96	.17
Orientation du projet de sortie	Scolaire vs travail	1.51	.47
Nature des délits et crimes commis antérieurement	Contre la propriété vs contre la personne ou autres	1.70	.24

rencontré à propos des critères expérientiels: quelques associations subsistent mais avec une force quelque peu atténuée tandis que d'autres disparaissent tout simplement. Les relations les plus fortes ( $p < .04$ ) impliquent *la durée du temps de séjour en C.R.C.* et *l'âge à la première arrestation*: plus jeune le sujet a été lors de son premier délit et/ou plus longue a été la durée de son (ou de ses) séjour(s) antérieur(s) en C.R.C., plus grandes sont ses chances de s'impliquer dans une récidive après son séjour à Radisson. Deux autres caractéristiques tendent à s'associer à l'incidence de récidive: *le nombre d'arrestations antérieures au séjour* et *la fréquence des contacts avec la famille*: la première rejoint au plan de l'explication les deux précédemment mentionnées tandis que la seconde laisse entrevoir l'importance des contacts avec les proches pour une réinsertion sociale sans histoire.

Considérés globalement, les résultats portant sur la mise en relation de la variable *récidive* avec les diverses données disponibles lors de l'admission des sujets au centre laissent entrevoir un petit nombre de corrélations assez fortes pour que puisse être écartée l'hypothèse du jeu l'échantillonnage ( $P < .02$ ). Comme pour la prédiction de l'adaptation au programme (Bossé, 1987b), il semble que ce sont les variables expérientielles qui sont dotées du meilleur potentiel prédictif.

#### Discussion d'ensemble

Les résultats qui viennent d'être présentés peuvent être résumés par une insistance sur les deux points qui suivent. *Premièrement*, c'est dans les critères cliniques expérientiels utilisés par les animateurs et dans les aspects de l'histoire sociale des sujets que nous retrouvons les variables qui s'associent le plus fortement avec la qualité de l'adaptation sociale ultérieure au séjour, celle-ci étant mesurée par la présence ou l'absence de récidive; ce constat ne fait donc que reconfirmer en regard de l'après-séjour la supériorité *prédictive* concédée à ces deux types de variables eu égard à l'adaptation au programme du C.R.C. Radisson.

*Deuxièmement*, il y a une atténuation généralisée de la force des associations impliquant ces variables selon que l'on passe de l'adaptation au programme à l'adaptation sociale ultérieure au séjour; tout se passe comme s'il était beaucoup plus facile de

prédire la première que la seconde. A bien y penser, ce fait, s'il se confirmait, n'aurait rien de surprenant: le milieu de vie que constitue le C.R.C. est relativement *contrôlé* ou *contrôlable*: il est possible d'y exercer une influence neutralisante sur des événements interférents susceptibles d'entraîner un sujet à récidiver ou à se faire réincarcérer; on peut voir venir ces événements et amener le résident à réagir au bon moment. Il en va bien différemment du milieu de vie post-séjour où l'ex-résident se retrouve comme livré à lui-même dans des conditions qu'il n'est pas toujours facile de prévoir à cause de leur grande variété, de leur complexité ou de leur évolution constante.

Il y a une considération supplémentaire qui s'impose au terme de ce travail. Elle concerne la nature des variables qui se seront avérées les plus fortement associées à la qualité de l'adaptation ultérieure au séjour de 29 à 36 mois. Elles tracent en début de séjour un portrait relativement précis du résident à risque élevé de récidive ultérieure: *il n'a pas une vision réaliste de la vie sociale (il est celui qui dit: "Je ne veux pas travailler pour le salaire minimum"); il n'est pas enclin à envisager une vie de travail; il n'a pas fait preuve de patience devant la décision d'acceptation au centre; [il n'est pas capable] d'une relation de confiance avec les intervenants; la liberté n'est pas une chose qu'il valorise vraiment; il a commencé sa carrière délinquante plus tôt que la moyenne, par exemple à l'adolescence ou même encore plus tôt; enfin, il avait déjà cumulé un nombre important*

*de jours en C.R.C. avant le présent séjour.*

D'aucuns seront sans doute surpris par le caractère banal de ce profil; peut-être même seront-ils enclins à y trouver matière confirmant de l'opinion souvent émise selon laquelle les chercheurs ne font que découvrir ce que les praticiens savent déjà depuis longtemps.

Une telle réaction ne devrait pas choquer le chercheur. On ne saurait en effet soutenir que *la recherche, pour être valable, doit absolument découvrir des choses que personne n'a entrevues.* Au contraire, tant mieux si les résultats qu'elle met de l'avant rejoignent l'intuition des intervenants, qui sont eux aussi à leur manière des *chercheurs*, il ne faut pas l'oublier. Cette concordance ne fait que confirmer la justesse de l'intuition des intervenants comme la crédibilité du processus de recherche.

## CONCLUSION

Etudier les liens possibles entre les caractéristiques présentées à l'admission et l'adaptation sociale ultérieure, tel était l'objectif principal de la présente recherche. Il s'agissait en d'autres mots d'établir dans quelle mesure il est possible, à partir des données colligées au moment de l'admission de prédire la qualité de l'adaptation ultérieure au séjour, celle-ci étant mesurée par la variable *récidive* (ou *non-récidive*) de 29 à 36 mois après le séjour.

Les résultats que nous avons présentés démontrent la capacité de quelques variables du début de séjour de s'associer significativement au plan statistique avec la qualité de l'adaptation sociale ultérieure. Ces variables nous disent les choses suivantes du résident à risque élevé de récidive ultérieurement au séjour: il n'a pas une vision réaliste de la vie sociale (il est celui qui dit: "Je ne veux pas travailler pour le salaire minimum"); il n'est pas enclin à envisager une vie de travail; il n'a pas fait preuve de patience devant la décision d'acceptation au centre; [il n'est pas capable] d'une relation de confiance avec les intervenants; la liberté n'est pas une chose qu'il valorise vraiment; il a commencé sa carrière délinquante plus tôt que la moyenne, par exemple, à l'adolescence ou même encore plus tôt; enfin, il avait déjà cumulé un nombre important de jours en C.R.C. avant le présent séjour.

La discussion des résultats a fait ressortir deux faits intéressants: premièrement, ce sont les variables *expérientielles* (i.e. celles impliquant l'expérience des animateurs) qui s'avèrent les meilleurs prédicteurs de l'adaptation sociale des ex-résidents; deuxièmement, il semble plus difficile de prédire, à partir des données d'admission l'adaptation sociale ultérieure au séjour à la Maison Radisson que l'adaptation à son programme.

Avec quel degré de prudence doit-on considérer ces résultats? C'est là une question qu'il nous faut considérer en concluant ce rappel des résultats les plus marquants. Nous sommes conscient du fait que l'incidence de récidive ne fait pas l'unanimité des chercheurs pour mesurer la qualité de l'adaptation sociale d'un ex-détenu, d'aucuns soutenant qu'il s'agit d'une mesure grossière de l'adaptation. Il reste possible qu'un inventaire des modalités de vie de tous les ex-résidents nous eût obligé à remanier la constitution des groupes (mieux adaptés versus moins bien adaptés).

Quoi qu'il en soit, il nous semble que les résultats que nous avons reproduits peuvent servir à éclairer non seulement la pratique clinique de la Maison Radisson mais également celle de tout C.R.C. qui lui est apparenté au plan de la conception du programme et de la nature des ressources mises à la disposition des résidents.

## BIBLIOGRAPHIE

- ADAMS, D., FISCHER, J. (1976). "The Effects of Prison President's Community Contacts on Recidivism Rates". Corrective and Social Psychiatry, 22, No. 4, 21-27
- ALLEN, H., BOWMAN, H., CARLSON, E., SEITER, R. (1976). Halfway Houses in the United States: An analysis of the state of the art. Paper presented at the international Halfway House Association, Guildford, England.
- ALLEN, H., CARLSON, E., PARKS, E., SEITER, R., (1978) Halfway Houses: Program models. Washington DC., U.S. Department of Justice.
- ALLEN, H., SEITER, R., (1981). Community based corrections. New York, Holt, Rinehart and Winston.
- BANE, M.-E. (1977) A post program evaluation of high risk public offenders released from a community correctional agency. Saint Louis University
- BANNISTER, D., MAIR, J.M.M. (1968) The Evaluation of Personal Constructs, New York, Academic Press.
- BAUER, G.E. CLARK, J.A. (1976) "Personality deviancy and prison incarceration". Journal of clinical psychology, 32, no 2, 279-283.
- BECKMAN, R.F. (1979). "Research Council: News and Notes". International Halfway House Association News, January-March.
- BEHA, J.A. (1977). "Testing the fonctions and effects of the parole Halfway House: one case study". Journal of criminal law and criminology, 67, 335-350
- BERARD, F. Jr., (1983). Maisons de transition: étude qualitative d'un centre résidentiel communautaire. Mémoire de maîtrise en Criminologie, Université de Montréal.
- BINDMAN, A. (1973) "Why does rehabilitation fail?" International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology, 17, No 3, 309-324.

- BLACK, W.G. (1967) "The Description and Prediction of Recidivism and Rehabilitation Among Youthful Offenders By the Use of the MMPI". Dissertation Abstracts International, 28, 1691.
- BOSSE, M., (1987a). "Les centres résidentiels communautaires: le sens de leur évolution et quelques idées fortes concernant leur fonctionnement". Bulletin d'information (Assoc. des services de réhabilitation sociale), vol.VIII, no. 2, 7-11.
- BOSSE, M. (1987b) "Sélection des bénéficiaires et adaptation au programme au C.R.C. Radisson" à paraître.
- BRIGGS, P.F., WIRT, R.D. et JOHNSON, R., (1961). "An application of prediction tables to the study of delinquency". Journal of Consulting Psychology, 25, 46-50.
- BRUCE, A.A., HARNO, A.J. BURGESS, E.W., LANDESCO, J.V. (1928) Parole and the Indeterminate Sentence. Springfield, Illinois State Board and Parole.
- CALIFORNIA CORRECTIONS DEPARTMENT (1971) The Effectiveness of A Halfway House for Civilly Committed Narcotic Addicts. Sacramento (Research Report no 42).
- CARLSON, E.W., SEITER, R.P. (1977). "Residential Inmate aftercare: The state of the act". Offender Rehabilitation, 1, (4), 381-393.
- CARNEY, F.J. (1967) "Predicting Recidivism in a Medium Security Correctional Institution". Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science, Vol. 58, no. 3.
- CARNEY, L.P. (1974) Introduction to correctional science. New York: McGraw-Hill.
- DALLAIRE, J.-L., PELLERIN, M. (1979). Description des Centres Résidentiels Communautaires du Québec sur le plan clinique et administratif. Rapport de recherche présenté à l'Association des membres des Centres Résidentiels Communautaires du Québec (A.M.C.R.C.Q.) et à Carrefour Nouveau-Monde, Montréal.
- DONNELLY, P.G., FORSCHNER, B. (1984) Client success of failure in a halfway house. Federal probation, 48, No 3, 38-44.

- DUNHAM, R.E. (1954). "Factors Related to Recidivism in Adults". Journal of Social Psychology, 39, 77-91.
- EDINGER, J.D. (1979). "Cross-validation of the Megargle MMPI Typology for Prisoners". Journal of Consulting and Clinical Psychology, 47, no 2, 234-242.
- EDWARDS, J.A. (1963). "Rehabilitation potential in prison inmates as measured by the M.M.P.I.". Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science, 54, 181-185.
- EMPEY, L.T. (1974). "Post-incarceration period", in E. Eldefonso (Ed.): Issues in Corrections (182-199). Beverley Hills: Glencoe Press.
- EMPEY, L.T. (1978). American Delinquency: its Meaning and Construction. Homewood, Dorsey Press.
- FARRINGTON, D.P. et TARLING, R. (1986). Prediction in Criminology, Albany, State University of New York Press.
- FRECHETTE, M. (1967). Le processus d'identification chez les criminels récidivistes. Thèse de doctorat inédite, Université de Montréal.
- FRECHETTE, M. (1970). "Le Criminel et l'autre". Acta criminologica. Montréal. Les Presses de l'Université de Montréal, vol.3, Janv., 11-103.
- GEARING, M.L., (1979). "The M.M.P.I. as a primary differentiator and predictor of behavior in prison: a methodological critique and review of the recent literature". Psychological Bulletin, 5, 929-963.
- GEIS, G. (1966). The East Los Angeles Halfway House for Narcotic Addicts. Sacramento: Institute for the study of Crime and Delinquency.
- GENDREAU, P., (1973). Psychological Test Usage in Corrections in Canada. Rapport préparé pour le Department of Correctional Services: Research Division.
- GENDREAU, P., MADDEN, P.G., LEIPCIGER, M. (1980). "Predicting Recidivism With Social History Information and a Comparison of their Predictive Power With Psychometric Variables". Canadian Journal of Criminology, 22, vo 3, 328-336.
- GENDREAU, P. et ROSS, H. (1979). "Effective correctional treatment: bibliotherapy for cynics". Crime and Delinquency, 25, 463-489.

- GENDREAU, P., GRANT, B.A., LEIPCIGER, M. et COLLINS, S. (1979). "Norms and recidivism rates for the M.M.P.I. and selected experimental scales on a Canadian delinquent sample". Canadian Journal of Behavioral Science, 11, no 1, 21-31.
- GLASER, D. (1973). Routinizing Evaluation - Getting Feedback of Effectiveness of Crime and Delinquency Programs. Rockville, Maryland: National Institute of Mental Health.
- GLUECK, S. et GLUECK, E. (1930). 500 Criminal Careers. New York: A.A. Knopf.
- GOLDFARB, R., SINGER, L. (1973). After Conviction. New York: Simon and Schuster.
- GOUGH, H.G., WENK, E.A., ROSYNKO, V.V. (1965). "Parole Outcome as Predicted from the CPI, the MMPI, and a Base Expectancy Table". Journal of Abnormal Psychology, 70, no 6, 432-441.
- GRAHAM, S.A. (1981). "Predictive and concurrent validity of the Jesness Inventory asocial index". Journal of Consulting and Clinical Psychology, 5, 740-742.
- GREENWOOD, P.W. (1982). Selective Incapacitation. Santa Monica: Rand Corporation.
- GRYGIER, T., NEASE, B. et ANDERSON, C.S. (1970). "An exploratory study of halfway houses". Crime and Delinquency, 16, no. 3, 280-291.
- HARE, R.D. (1985). "Comparison of procedures for the assessment of psychopathy". Journal of Consulting and Clinical Psychology, Vol. 53, no.1, 7-16.
- HARE, R.D. (1986). "Twenty years of experiment with the Cleckley psychopath" *in* REID, W.H., DORR, D., WALKER, J.I. et BONNER, J.W.III, Unmasking the Psychopaths: Antisocial Personality and Related Syndromes. New York; Norton.
- HARE, R.D. (1986). "Criminal psychopaths" *in* YUILLE, J.C. Police Selection and Training: the Role of Psychology. Boston: Martinus Nijhoff Publishers.
- HART, H. (1923). "Predicting parole success". Journal of Criminal Law and Criminology, 14, 405-413.
- HATHAWAY, E.D. et MONACHESI, E.D. (1953). Analysing and Predicting with the M.M.P.I.. Minneapolis: University of Minnesota Press.

- HATHAWAY, E.D., MONACHESI, E.D. et YOUNG, L.A. (1960). "Delinquency rates and personality". Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science, 50, 433-440.
- HAVEN, H.. (1970) "The MMPI with Incarcerated Adult and Delinquent Offenders", in MEGARGEE, E.J., FCI Technical and Treatment Notes, Vol. 1, no 1,. Tallahassee: Federal Correctional Institute.
- HOLLAND, T.R. HOLT, .N. (1975). "Prisoner Intellectual and Personality Correlates of Offense Severity and Recidivism Probability". Journal of Clinical Psychology, 31, no 4, 667-672.
- ILLINOIS CORRECTIONS DEPARTMENT. (1972). Parole Outcome Studies: Adult Community Centers and Juvenile Halfway Houses. K.A. Houlihan.
- JAMES, J.T.L. (1968). "The Half-way house movement". Canadian Journal of Criminology and Correction, 10, (4), 562-574.
- JOHNSTON, N., COOKE, G. (1973). "Relationship of MMPI, Alcoholism, Prison Escape, Hostility Control and Recidivism Scales to Clinical Judgments". Journal of Clinical Psychology, 29, 32-34.
- KAPLAN, H.B., Meyerowitz, J. H. (1969) "Psychosocial predictors of postinstitutional adjustment among male drug addicts". Archives of general psychiatry, 20, 278-284.
- KELLER, O.J., ALPER, B.S. (1970). Halfway houses: Community-centered correction and treatment. Lexington (Mass.): Lexington Books.
- KELLY, G.A. (1955). The Psychology of Personal Constructs. New York, W.W. Norton and Co.
- KNOX, G. W. (1981). "Differential integration and job retention among ex-offenders". Criminology, 18, No 4, 481-499.
- LACROIX, L., (1985). Evaluation comparative de prédicteurs psychologiques, psychosociaux et expérientiels de l'adaptation d'ex-détenus au programme offert au centre Radisson. Rapport technique No 2, Université du Québec à Trois-Rivières.
- LAFORCE, P. (1975). Etude des maisons de transition du Québec. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

- LAMB, R., GOERTZEL, V. (1975). "A Community Alternative to County Jail: The Hopes and the Realities". Federal Probation, 39, No. 1, 33-39.
- LAPLANTE, T., (1984). Evaluation de critères prédicteurs de l'adaptation sociales d'ex-détenus au Centre résidentiel Radisson. Rapport technique No. 1, Université du Québec à Trois-Rivières.
- LATESSA, E., ALLEN, H. E. (1982) "Halfway houses and parole: a national assessment". Journal of criminal justice, 10, 153-163.
- LAUBER, M., DAHLSTROM, W.G. (1953). "MMPI Findings in the Rehabilitation of Delinquent Girls", in HATHAWAY, S.R. MONACHESI, E.D. (ed.). Analysing and Predicting Juvenile Delinquency With the MMPI, pp.61-69. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- LAUNE, F., (1936). Predicting Criminality. Chicago: Northwestern University Studies in Social Sciences.
- LIBBY, T.N. (1968). "The residential centre for released prisoners". Canadian Journal of Criminology and Correction. 10, (2), 406-408.
- LINDEN, E., HACKLER, J.C. (1973). "Affective Ties and Delinquency". Pacific Sociology Revue, 16, 27-46.
- LINDQUIST, C.A. (1983). "Screening ex-offenders for employment services: a preliminary assessment". Federal Probation, 46, No 2, 42-48.
- MARCANTONIO, R.A. (1975). The Consistency of Behavior: a Study in Personal Construct Theory. Iowa, University of Iowa.
- MASSE, M. (1976) Délinquance juvénile et faiblesse relationnelle: capacité prédictive du Répertoire des construits de rôle de G.A. KELLY. Thèse inédite, Université de Montréal.
- MCCARTT, J.M., MANGOGNA, T.J. (1973). "History of halfway houses in the United States", in R.M. Carter, L.T. Wilkins: Probation, parole and community corrections (2e éd., nov.) (544-547). Toronto: Wiley, 1976.
- McIVOR, D.L., HORNER, B., BOITTIAUX, R. (1979). "Preliminary results from a community release centre". Canadian journal of criminology, 21, no 3, 340-345.

- METZNER, R. (1980). "Predicting recidivism Base Rates for Massachusetts Correctional Institution Concord". Journal of Criminal Law and Criminology, 54, 307-316.
- MOCZYDLOWSKY, K. (1980) "Predictors of success in a correctional halfway house for youthful and adult offenders" in Corrective and social psychiatry and journal of behavior technology, methods and therapy, 26, No 2, 59-72.
- MONACHESI, E.D. (1953). "The Personality Patterns of Juvenile Delinquents as Indicated by the MMPI", in HATHAWAY, E.D., MONACHESI, E.D. Analysing and Prdicting Juvenile Delinquency With the MMPI, pp.38-53. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- MORAN, E.L., KASS, W.A., MUNZ, D.C. (1977). "In-program evaluation of a community correctional agency for high-risk offenders". Corrective and social psychiatry and journal of behavior technology, methods and therapy, 23, No 2, 48-52.
- NACKMAN, N.S. (1963). "A transitional service between incarceration and release". Federal probation. December.
- OHLIN, L.E. et DUNCAN, O.D. (1949). "The effeciency of prediction in Criminology". American Journal of Sociology, 54, 441-451.
- PANTON, J.H. (1962). "The Identification of Habitual Criminalism With the MMPI". Journal fo Clinical Psychology, 18, no 2, 133-136.
- PANTON, J.H. (1973). "Personality Characteristics of Management Problem Prison Inmates". Journal of Community Psychology, 1, 185-191.
- PETTIBONE, J. (1973) "Community Based Programs: Catching Up with Yesterday and Planning for Tomorrow". Federal Probation. September, pp. 3-9.
- PUTNINS, A.L. (1982). "The Eysenck personality questionnaires and delinquency prediction" in Personality and Individual Differences, 3, 339-340.
- REISS, G. (1966). Treating Youthful Offenders in the Community. Washington, D.C.; Correctional Research Associates.

- RYAN, S. (1978). Are halfway house clients different? Jefferson City, MO : Division of Research, Missouri Board of Probation and Parole.
- SCHMIDT, P., WITTE, A.D., (1980) "Evaluating Correctional Programs- Models of Criminal Recidivism and Illustration of their Use". Evaluation Review, 4, no 5, Oct., 585-600.
- SEDLAK, K.M. (1975). "Employment Opportunities for the Released Prisoners in Relation to his Work History and Vocational Training and Work Experience in Prison". Thèse de maîtrise non publiée.
- SEITER, R.P. (1975). "Evaluation research as a feedback mechanism for criminal justice policy making: a critical analysis", in Seiter, R.P., Petersillia, J.R., Allen, H.E. (Eds): Evaluation of adult halfway houses in Ohio (pp. 71-106). Ohio: Ohio state University.
- SEITER, R.P., CARLSON, E., BOWMAN, H., GRANDFIELD, H., BERAN, N., ALLEN, H., (1977). Halfway houses. Washington, DC. U.S. Department of Justice.
- STOTT, D.H. (1960). "A new delinquency prediction instrument using behavioral indications". International Journal of Social Psychiatry, 6, 195-205.
- STOTT, D.H. (1964). "Predictions of succes and failure on probation". International Journal of Social Psychiatry, 10, 27-29.
- SULLIVAN, D.C., SEIGEL, L.J., CLEAR, T. (1974). "The halfway house, ten years later: reappraisal of correctional innovation". Canadian journal of criminology and corrections, 16, no 2, 188-197.
- VASOLI, R.H. et FAHEY, F.J. (1970). "Halfway house for reformatory releasees". Crime and Delinquency, 16, no 3, 292-304.
- WARNER, S.B. (1923). "Factors determining parole from Massachussets reformatory". Journal of Criminal Law and Criminology, 14, 172-207.
- WELTY, S. F., (1961). Look up and hope, New-York, Thomas Nelson and Sons.

## REMERCIEMENTS

L'auteur désire exprimer sa pleine reconnaissance à son directeur de mémoire, M. Michel Bossé (Doc. Sc. Pénitentiaire) pour sa disponibilité et son assistance précieuse et éclairée. L'auteur désire également remercier M. Guy Dalphond et les animateurs de la Maison Radisson pour leur ouverture, ainsi que M. Dany Dessureault pour son bel esprit de collaboration.

## APPENDICES



## APPENDICE B

Description du contenu des échelles du M.M.P.I.

? : cette échelle inclut toutes les questions auxquelles le sujet n'a pas répondu, soit que l'énoncé ne s'appliquait pas à lui, soit que, pour toute autre raison, il lui était impossible de répondre.

L : elle mesure l'honnêteté du sujet au moment du test.

F : elle reflète la compréhension des items et le degré de coopération du sujet.

K : elle mesure l'attitude défensive ou, au contraire, la manifestation de troubles personnels. De plus, elle est une échelle de correction pour améliorer la discrimination des échelles telles que l'hypocondrie, la psychopathie, la psychasthénie, la schizophrénie et l'hypomanie.

Hs (hypocondrie): elle met en évidence des caractéristiques rencontrées chez les personnes démontrant un degré anormal de préoccupation pour leur santé.

D (dépression): la dépression visée ici est caractérisée par une vision pessimiste de la vie et par une anticipation négative de l'avenir, par des sentiments de désespoir ou d'inutilité, par un ralentissement du processus de la pensée et par des préoccupations au sujet de la mort (par suicide).

Hy (hystérie): il s'agit d'une défense névrotique manifestée par la tendance à utiliser des symptômes physiques comme moyen de résoudre des conflits ou d'éviter de prendre ses responsabilités.

Pd (psychopathie): cette échelle mesure les caractéristiques psychopathiques; les traits majeurs de ce type sont le manque d'égard flagrant et répété pour les règles sociales, une incapacité de profiter des expériences punitives, une absence de profondeur émotionnelle dans ses relations interpersonnelles et peu ou pas du tout d'anxiété ou de culpabilité.

Mf (masculinité-féminité): cette échelle se réfère aux traits de personnalité typiques de ces sujets démontrant une inversion sexuelle.

Pa (paranoïa): elle fait référence à la tendance à exprimer des croyances illusives, des idées de persécution ou de grandeur, de la suspicion.

Pt (psychasthénie): cette échelle mesure le degré d'anxiété, la présence de phobies, de ruminations obsessionnelles et de comportements rituels compulsifs.

Sc (schizophrénie): cette échelle porte sur des traits présentés par ces personnalités exprimant des pensées et manifestant des comportements étranges, des hallucinations, de la désorientation, de l'apathie, de l'isolement et un manque d'intérêt pour les objets.

Ma (hypomanie): cette échelle se rapporte à l'instabilité émotionnelle, à un degré anormal d'activité physique et mentale, à la facilité avec laquelle un sujet passe d'un état euphorique à un état dépressif.

Si (introversion - extroversion): l'introversion est ici surtout caractérisée par un retrait des contacts sociaux alors que l'extroversion se manifeste par un intérêt sincère pour les personnes et par la recherche de relations avec les gens.

## APPENDICE C

Les critères expérimentiels

Répondez à ce questionnaire dans les dix jours suivant l'arrivée du sujet au centre. Ne remplissez qu'une seule case et répondez à toutes les questions. N'oubliez pas de signer la formule dûment remplie.

Sujet évalué: \_\_\_\_\_

Admis au centre le: \_\_\_\_\_

Signature de l'animateur: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Liste des questions

1. Le projet de sortie du sujet est structuré et réaliste

( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( )

très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation
--------------------------------	-------------------------------	--	---	--	------------------------------

2. Il respecte le code de vie (horaire et règlements)

( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( )

Très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation
--------------------------------	-------------------------------	--	---	--	------------------------------

3. Dans son emploi du temps, il fait preuve d'un bon sens de l'initiative, trahissant ainsi sa motivation pour le séjour
- ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( )
- très caractéristique    assez caractéristique    plus ou moins caractéristique    caractéristique plutôt absente    pas du tout caractéristique    manque d'information
4. Il est désireux de s'intégrer à la vie du centre; il ne cherche pas à se tenir à part
- ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( )
- très caractéristique    assez caractéristique    plus ou moins caractéristique    caractéristique plutôt absente    pas du tout caractéristique    manque d'information
5. Il accepte le code de vie, ne cherche pas à manipuler (i.e. en demandant une permission la première journée)
- ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( )
- très caractéristique    assez caractéristique    plus ou moins caractéristique    caractéristique plutôt absente    pas du tout caractéristique    manque d'information
6. Il est motivé à changer son style de vie
- ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( )
- très caractéristique    assez caractéristique    plus ou moins caractéristique    caractéristique plutôt absente    pas du tout caractéristique    manque d'information
7. Il est capable de prendre ses distances vis-à-vis de valeurs de vie concrètes et matérielles
- ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( )
- très caractéristique    assez caractéristique    plus ou moins caractéristique    caractéristique plutôt absente    pas du tout caractéristique    manque d'information

8. Il a une façon de comprendre son passé délinquant qui manifeste un bon degré d'articulation, d'intégration et de réalisme

( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( )

très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation
--------------------------------	-------------------------------	--	---	--	------------------------------

9. Sa réaction au monde et à la vie de la prison manifeste que c'est une expérience qu'il veut à tout prix éviter désormais

( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( )

très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation
--------------------------------	-------------------------------	--	---	--	------------------------------

10. Il accepte de mettre de côté le mode de vie délinquant (où l'argent est gagné sans effort) au profit d'une vie de travail laborieuse et moins rémunératrice

( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( )

très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation
--------------------------------	-------------------------------	--	---	--	------------------------------

11. Il a une vision réaliste de la vie sociale (il n'est pas celui qui dit: "Je ne veux pas travailler pour le salaire minimum")

( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( )

très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation
--------------------------------	-------------------------------	--	---	--	------------------------------

12. La liberté est une chose qui valorise énormément
- ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( )
- très ca- assez plus ou caracté- pas du manque  
ractéris- caracté- moins ca- ristique tout ca- d'infor-  
tique ristique ractéris- plutôt ractéris- mation  
tique tique tique absente tique
13. Que ce soit dans la vie au centre ou suite à des événements survenant à l'extérieur (v.g. dans sa famille), le sujet manifeste qu'il est capable de subir la frustration (et les mauvaises nouvelles) ou la critique
- ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( )
- très ca- assez plus ou caracté- pas du manque  
ractéris- caracté- moins ca- ristique tout ca- d'infor-  
tique ristique ractéris- plutôt ractéris- mation  
tique tique tique absente tique
14. Il est capable d'établir une relation de confiance avec un ou plusieurs animateurs. Il est spontané et ouvert
- ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( )
- très ca- assez plus ou caracté- pas du manque  
ractéris- caracté- moins ca- ristique tout ca- d'infor-  
tique ristique ractéris- plutôt ractéris- mation  
tique tique tique absente tique
15. En entrevue, le sujet est cohérent d'un animateur à l'autre; il est franc et ne cherche pas les faux-fuyants
- ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( )
- très ca- assez plus ou caracté- pas du manque  
ractéris- caracté- moins ca- ristique tout ca- d'infor-  
tique ristique ractéris- plutôt ractéris- mation  
tique tique tique absente tique
16. En entrevue, il manifeste une bonne qualité de présence. Il est intéressé par ce que dit l'animateur
- ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( )
- très ca- assez plus ou caracté- pas du manque  
ractéris- caracté- moins ca- ristique tout ca- d'infor-  
tique ristique ractéris- plutôt ractéris- mation  
tique tique tique absente tique

17. Il considère sa venue à Radisson comme une chance pour lui et non pas comme un processus "normal" après l'expérience carcérale (où il continuerait à faire son temps)

( )	( )	( )	( )	( )	( )
très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation

18. Il a fait preuve de patience en attendant la décision d'acceptation au centre.

( )	( )	( )	( )	( )	( )
très ca- ractéris- tique	assez caracté- ristique	plus ou moins ca- ractéris- tique	caracté- ristique plutôt absente	pas du tout ca- ractéris- tique	manque d'infor- mation

## Appendice D

Résultats sur le degré de concordance des intervenants aux critères  
expérientielsTableau 6

<u>critères</u>	<u>% de concordance</u>
1	72.8
2	80.6
3	77.2
4	70.7
5	75.2
6	71.1
7	69.6
8	69.6
9	78.5
10	72.1
11	71.1
12	80.2
13	68.7
14	71.7
15	80.7
16	79.4
17	73.9
18	78.5

